

LES COLLINES DU COMMINGES

UNITÉ PAYSAGÈRE



Version : 13.07.2021





TABLE DES MATIÈRES

L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE

DES COLLINES DU COMMINGES

CE QUI FAIT PAYSAGE, LE SOCLE SUPPORT

LA GÉOLOGIE

LA GÉOMORPHOLOGIE

L'HYDROGRAPHIE

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

CE QUI FAIT PAYSAGE, LES ACTIONS DE L'HOMME

LES PRATIQUES ET USAGES

LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

LES FORMES URBAINES

LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN

CE QUI FAIT PAYSAGE, L'HOMME ET SON TERRITOIRE

LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DU PAYSAGE

LES ÉLÉMENTS DE TOPONYMIE

LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

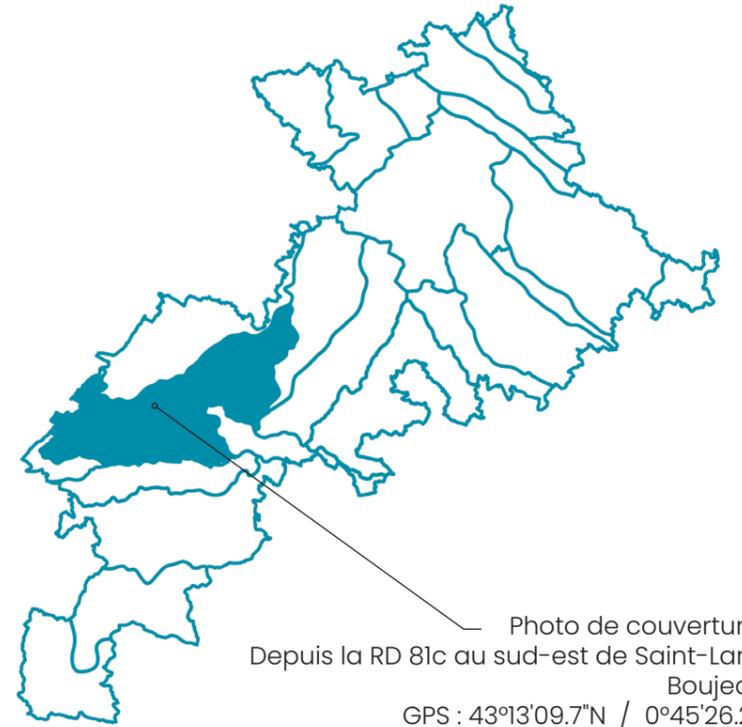
LES FACTEURS D'ÉVOLUTION

LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES

LES ENJEUX ET CIBLES D'ACTION

L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES



Collines cultivées et boisées

Bocage

Panorama des Pyrénées

Ruralité

Photo de couverture :
Depuis la RD 81c au sud-est de Saint-Lary-
Boujean,
GPS : 43°13'09.7"N / 0°45'26.2"E



L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _ Les Collines du Comminges

Entre larges panoramas et flot collinaire au motif bocager.

Quand le plateau de Lannemezan s'affaisse, les Collines du Comminges se dessinent jusqu'à rencontrer les premières terrasses de la Garonne et les Petites Pyrénées au nord-est. Les Collines du Comminges s'inscrivent au sud-est de l'éventail gascon.

Vaste ensemble collinaire, il se positionne entre les collines du Gers et celles du Volvestre, que la Garonne sépare. L'horizontalité de ses lignes d'horizon est trompeuse car c'est bien une succession de creux et de bosses qui caractérise cette unité paysagère.

Terres de cultures et d'élevage, les champs cultivés succèdent aux prairies au milieu desquelles s'intercalent des boisements. Si l'agriculture répond à une logique d'implantation par rapport au relief et à l'ensoleillement, les forêts se trouvent aussi bien en fond de vallons qu'en crête.

Très souvent sous forme de boisement résiduel, elles peuvent aussi occuper de vastes surfaces comme la forêt de Fabas, de Mauboussin, de Cardeilhac ou de la Hage.

Une apparente confusion naît d'un enchevêtrement de prairies et de forêts et d'une alternance de larges panoramas et de vues fermées. Les lieux intimes et fermés des versants ou des fonds de vallons contredisent les larges panoramas depuis les espaces en crête. Depuis les sommets, le regard embrasse jusqu'à la lointaine agglomération toulousaine au nord ou la chaîne des Pyrénées au sud. Cependant très vite les vues se referment sur la colline voisine, dès que le relief s'incline. Les pentes parfois marquées accentuent ce sentiment d'espace refermé et intime.

Les vallées, sinueuses, sont faites d'une succession d'évasements et de resserrements. L'absence de vallées à l'évasement régulier complexifie l'organisation du relief et participe à ce sentiment de paysage désordonné.



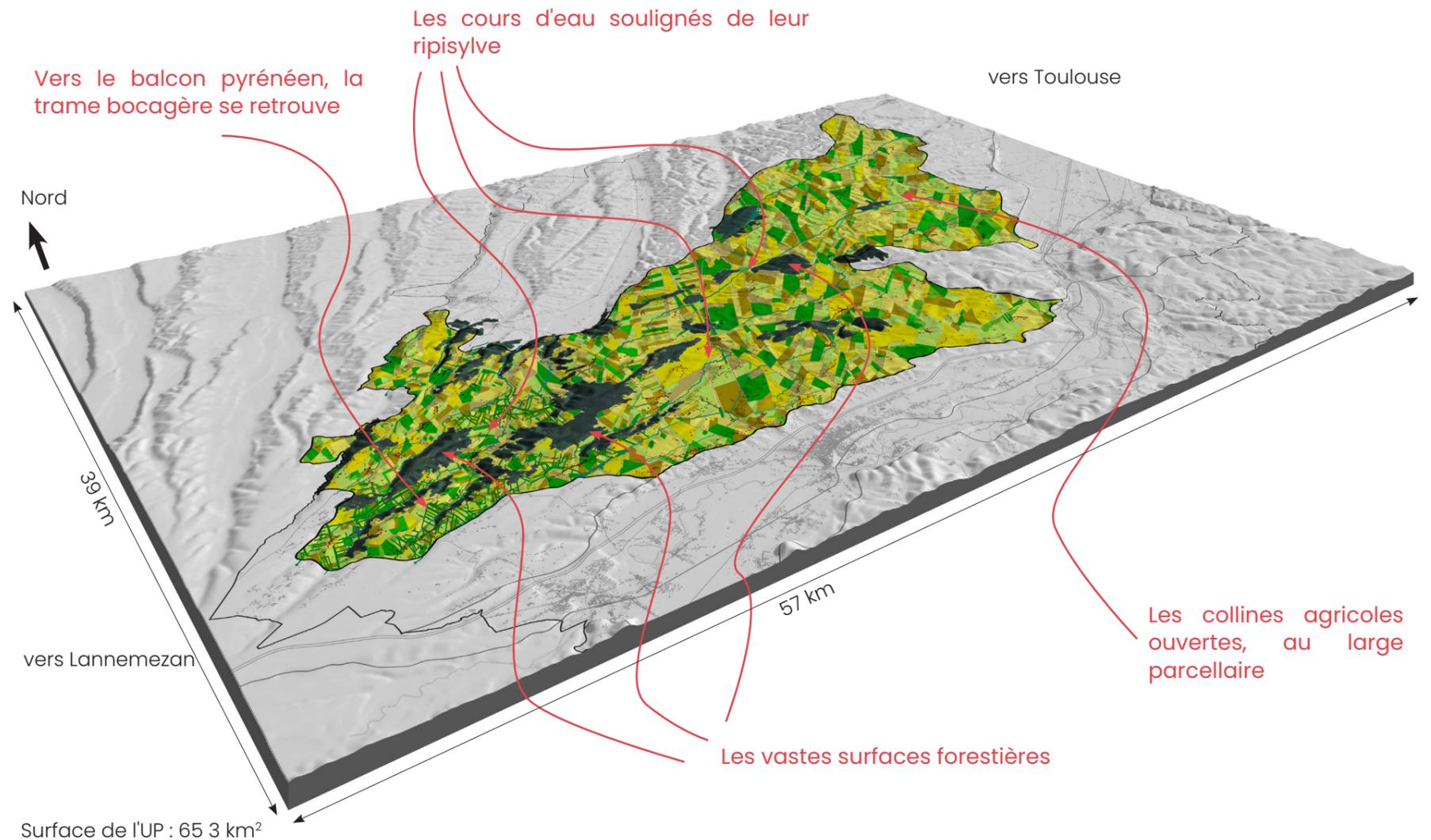
Prairies et forêts enchevêtrées, Pouy de Touges



Depuis Larcen sur la RD 69, les Pyrénées en toile de fond



Boisements et cultures depuis la RD 17A, à l'ouest de Villeneuve-Lécussan



L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _ Les Collines du Comminges

L'enchevêtrement de bois, de haies et de champs associé à l'ondoiement du relief rend confuse la perception de ces paysages pourtant organisés selon une trame bocagère.

La diversité des cultures offre un paysage changeant au gré des saisons et des rotations de cultures. Vastes espaces ouverts, les champs ferment les perceptions quand les cultures sont à maturité avant leur fauche.

C'est ainsi que les paysages évoluent dans leur structure, leurs couleurs et leurs matières.

Les parcelles cultivées s'ourlent de haies, les rivières se bordent de ripisylves et cette association compose un maillage bocager cloisonnant le paysage. Les sols molassiques ont ce caractère imperméable à l'origine d'un chevelu hydrographique dense. De très nombreux rus et ruisseaux dévalent les pentes, chacun s'accompagnant d'un cordon végétal. Il faut tendre l'oreille pour écouter l'eau et détecter sa présence. Les ripisylves se confondent aux haies bocagères.

Quant à l'habitat, il est ici essentiellement isolé et tout un réseau de routes maille le territoire afin de desservir chaque habitation ou ferme.

Les Collines du Comminges sont aussi une mosaïque de couleurs et de matières :

- ◊ Le jaune des pierres de construction
- ◊ Le gris des ardoises
- ◊ Les ocres des tuiles
- ◊ Le brun des terres
- ◊ Les couleurs variées et variables des cultures du vert tendre au blond en passant par le jaune
- ◊ Les verts tendres des prairies
- ◊ Les verts parfois sombres des boisements et ripisylves.
- ◊ Le flamboiement orangé automnal

L'unité paysagère se caractérise par

- ◊ Un relief collinaire resserré
- ◊ Une trame bocagère associée à des ripisylves
- ◊ Un paysage agricole parsemé de boisements
- ◊ Des ambiances paysagères contrastées
- ◊ Un habitat isolé
- ◊ De grands ensembles forestiers



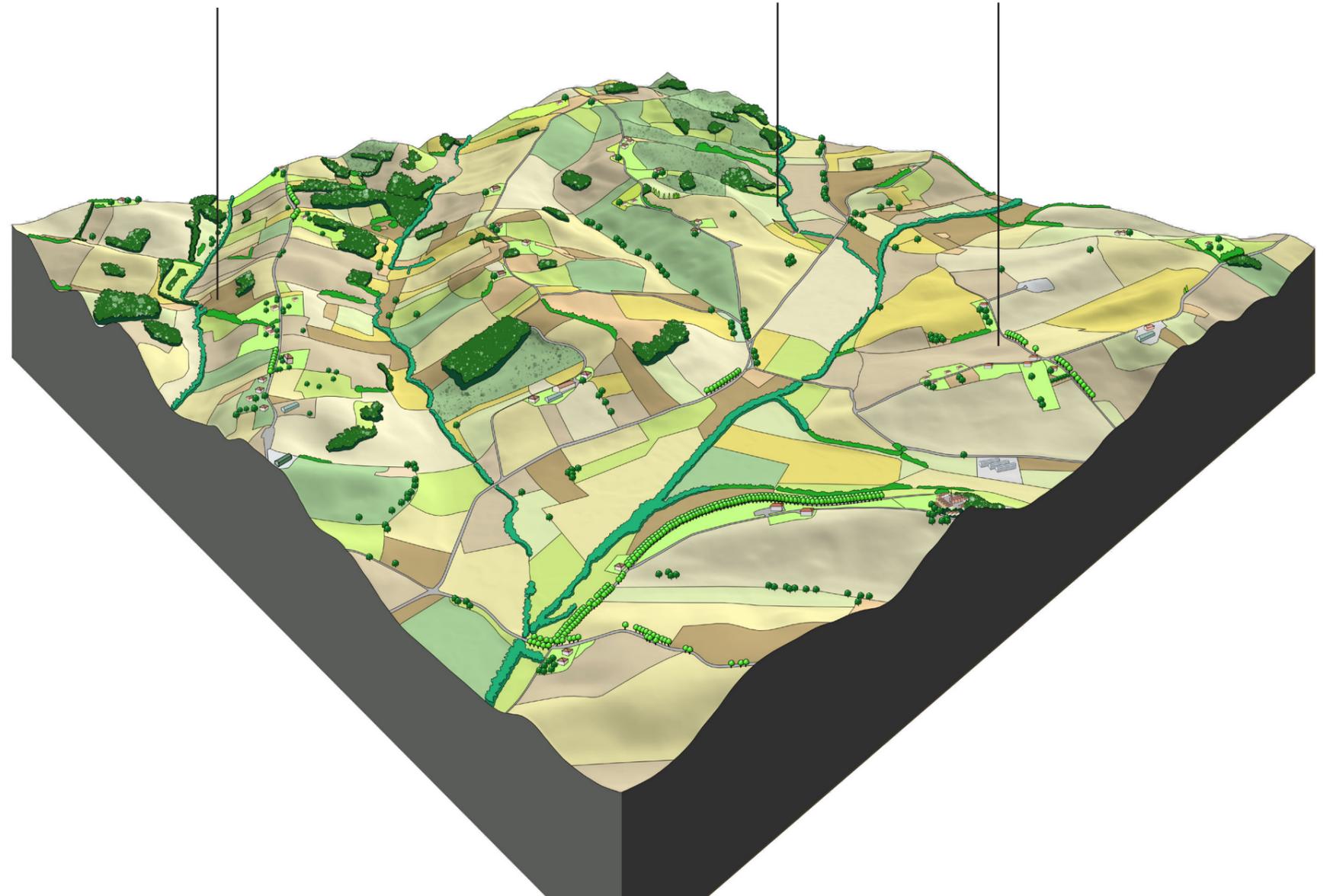
Paysage agricole de cultures et d'élevage et son parcellaire ourlé de haies, Larroque



Bois et ripisylves se confondent, Lespugue depuis la RD 98



Habitat, fermes, bâtiments d'exploitation, épars, Barères depuis la RD 69b



L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _ Les Collines du Comminges



La polyculture compose une mosaïque de couleurs au fil des saisons

Depuis les crêtes, de vastes panoramas entre Pyrénées et agglomération toulousaine

L'habitat fréquemment isolé, parfois regroupé en village de moins 500 habitants

L'activité agricole construit les paysages d'éléments bâtis (hangars et silos) et motifs (prairies et cultures)





CE QUI FAIT PAYSAGE _ Le socle support

LA GÉOLOGIE

Les Collines du Comminges appartiennent au vaste ensemble géologique dénommé Molasse d'Aquitaine.

Cet édifice géologique s'est construit à partir de dépôts lacustres, palustres et fluviaux. A l'édification des Pyrénées, la mer du Crétacé abandonne définitivement la zone. Un important travail d'érosion suit le dressement des Pyrénées formant l'épaisse série fluviale des molasses d'Aquitaine.

Les paysages de ces collines sont donc le résultat d'un processus de sédimentation important jusqu'au Quaternaire. Les sols des Collines du Comminges sont des terrains récents. Au Quaternaire, les cours d'eau creusent des vallées et les fonds de vallons se couvrent d'alluvions. La nature de leurs sols est un indicateur de la composition des versants.

Les alluvions sont majoritairement sableuses, composées de galets, sables et limons et les sols principalement acides.

Les molasses, très sensibles à l'érosion, se décomposent sous l'effet de la dissolution du calcaire qui lie l'argile et le sable. Les sols deviennent instables et des glissements se produisent.

La nature des sols, leur acidité et par conséquent leur potentiel agronomique dépend directement de ce travail d'érosion :

- ◊ Sols lessivés et acides sur les sommets des coteaux,
- ◊ Sols lessivés à forte teneur en argile sur les versants longs les "boulbènes",
- ◊ Sols bruns hydromorphes, voire marécageux mais riches en fond de vallon,
- ◊ Sols bruns calciques sur les versants courts, les terreforts,
- ◊ Puis de nouveau les sols acides et lessivés en sommet etc.

La qualité des sols organise et détermine l'utilisation des sols.



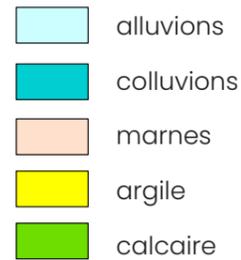
Le calcaire affleurant de la vallée de la Save



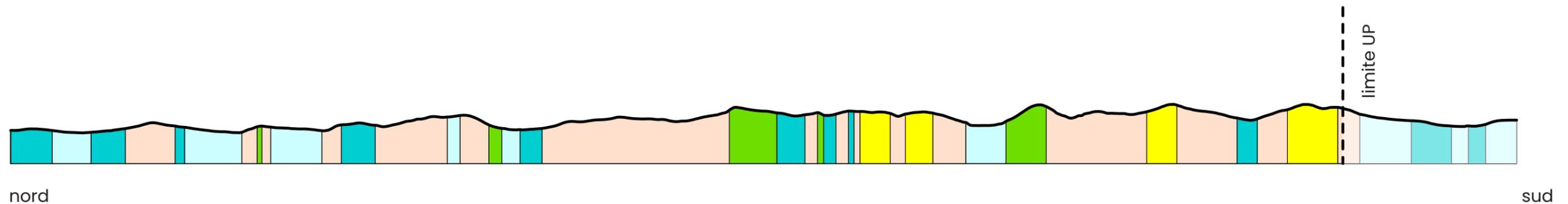
Falaises de la Save



Affleurements à Bousan



Coupe géologique de surface



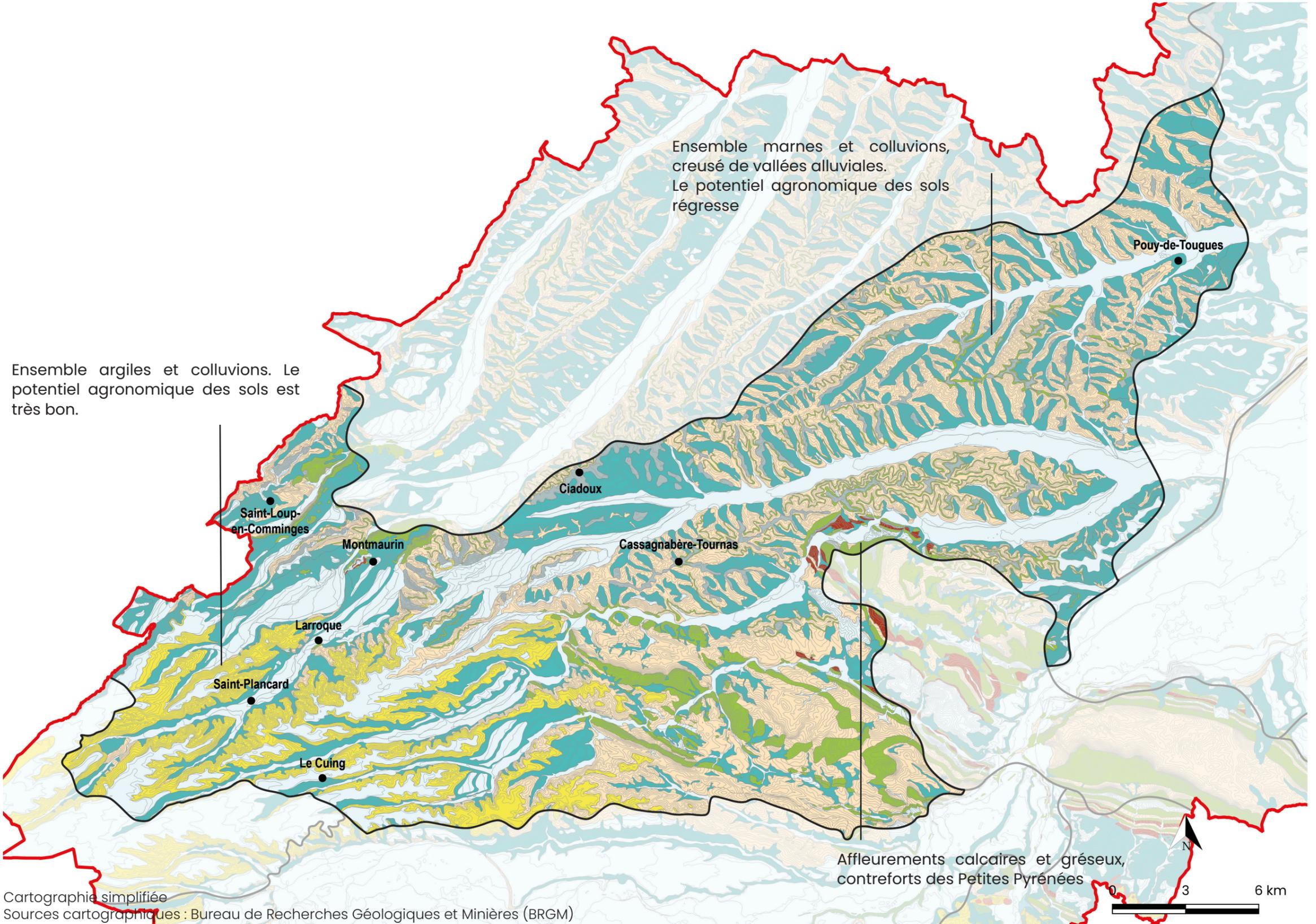
NB : pour rendre plus lisibles les détails du relief, un coefficient de 1,5 est appliqué aux hauteurs



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

LA GÉOLOGIE

-  Alluvions / sables / galets
-  Limons
-  Colluvions
-  Argiles
-  Calcaires
-  Marnes
-  Grès
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale





CE QUI FAIT PAYSAGE _Le socle support

LA GÉOMORPHOLOGIE

Le relief des Collines du Comminges s'est édifié par évolution sur place, la sédimentation des vallons provenant de l'érosion des versants.

Il est le résultat d'un travail d'érosion dont l'origine climatique donne aux vallées leur profil dissymétrique. Les pentes raides des serres font face aux versants longs et doux des boubènes.

Les sommets, directement soumis aux pluies et aux vents, deviennent étroits. Le pendage des versants dépend de leur exposition au soleil ou à la pluie. Aux versants exposés aux pluies les pentes raides ; à ceux protégés, les pentes douces avec des terrasses intermédiaires construites par solifluxion*.

La vallée élémentaire de la Save a ses versants ouest exposés aux pluies tandis que pour celles de la Louge et de la Nère ce sont les versants sud.

Le pendage de cet ensemble collinaire s'oriente au nord avec une amplitude altimétrique modérée. Les altitudes s'échelonnent entre 550 m et 230 m sur près de 50 km.

Mais la rectitude de la ligne d'horizon est trompeuse car c'est bien un relief vallonné qui caractérise les Collines du Comminges. L'unité paysagère est faite d'une succession de creux et de bosses aux pentes souvent marquées. Depuis les versants, les vues se heurtent au relief voisin dont l'altitude identique empêche tout dégagement vers le lointain.

Les Collines du Comminges s'inscrivent dans la continuité de l'éventail gascon avec son organisation digitale caractéristique.



Le relief vallonné, Castelnau-Picampeau depuis la RD 6 lieu-dit l'Oulet



Flot collinaire, Fustignac



Castelnau-Picampeau depuis la RD 6



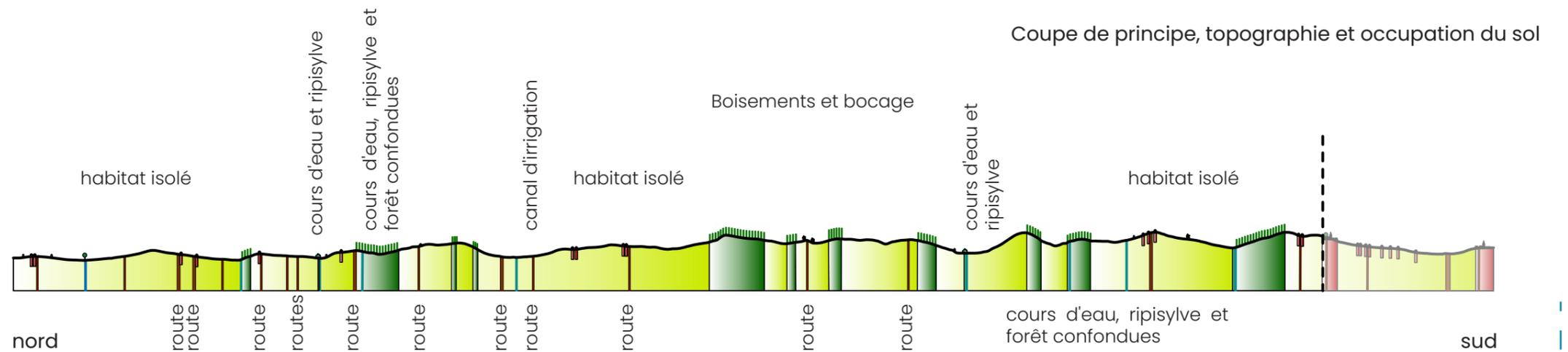
Paysages de Saint-Lary-Boujan



Paysages collinaires à Larcan



Les paysages de Latoue depuis la RD 69



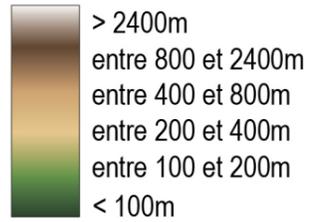
NB : pour rendre plus lisibles les détails du relief, un coefficient de 1,5 est appliqué aux hauteurs



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

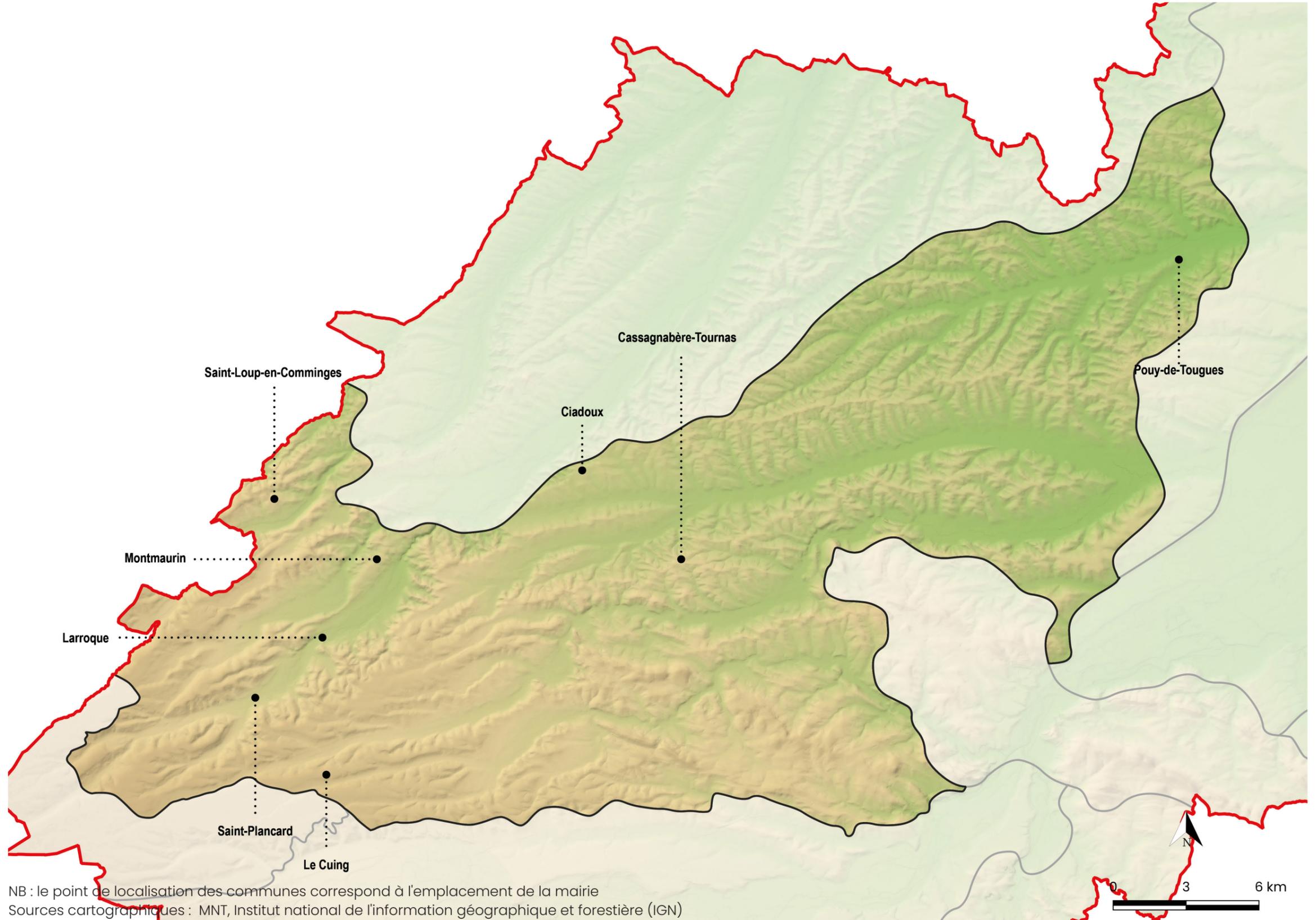
LA GÉOMORPHOLOGIE

Altitude en mètre (environ) :



Point culminant : 550m
Point bas : 235m

— Limite unité paysagère
— Limite départementale



NB : le point de localisation des communes correspond à l'emplacement de la mairie
Sources cartographiques : MNT, Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Le socle support

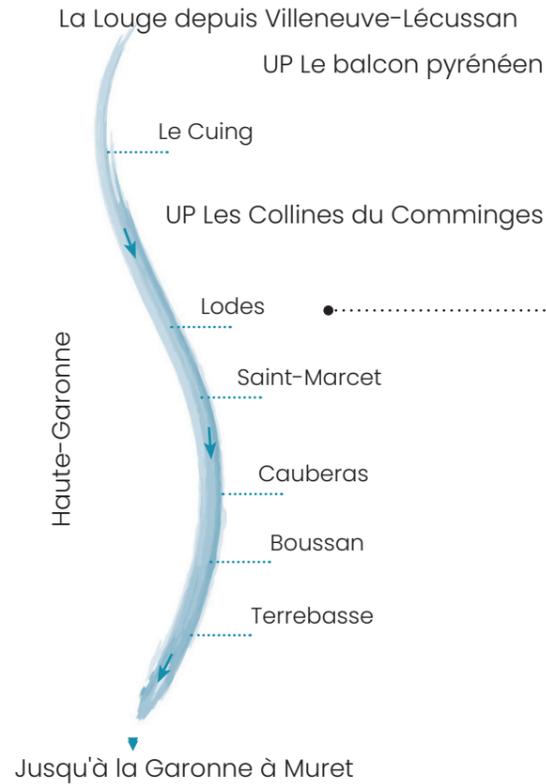
L'HYDROGRAPHIE

Les vallées conservent du plateau de Lannemezan leur organisation en éventail. Les cours d'eau s'écoulent vers le nord et l'est. Traversant les sols tendres des molasses, les cours d'eau s'encaissent et ne sont visibles que par la végétation ripicole qui les accompagne. Cependant l'affleurement de roches calcaires peut en dévier le cours. Les vallées sont ainsi sinueuses. Elles s'évasent et se resserrent jusqu'à former des gorges comme celles de La Save, entre Montmaurin et Lespugue, spectaculaires verticales au cœur d'un relief ondulant. La vallée de la Noue illustre aussi cette succession de dilatations et de pincements avec des rives resserrées et abruptes au nord de Laffite-Toupière alors qu'elle traverse le bois de la Hage.

Les molasses, sols imperméables, sont à l'origine d'un chevelu hydrographique dense. Composé de très nombreux rus et ruisseaux, ils viennent alimenter les principaux cours d'eau que sont la Louge, la Nère, le Touch et la Noue. Perpendiculaires au cours d'eau élémentaire, ils construisent à système de petites vallées en peigne. La Save quitte rapidement les terres des Collines du Comminges pour irriguer celles des Collines Gasconnes du Savès.

Les cours d'eau des Collines du Comminges traversent des paysages principalement agricoles. En amont de leur parcours, la Louge et la Nère s'insèrent dans des massifs forestiers mais très vite leurs paysages redeviennent ruraux. Ils traversent très rarement les villages. La soudaineté de leur montée en charge a repoussé l'implantation des habitations sur les versants ou en crête. Ce n'est qu'en aval des rivières que quelques communes sont installées en fond de vallée.

Les caractéristiques du cours d'eau de la Save sont décrites dans l'unité paysagère du Balcon Pyrénéen et les Collines Gasconnes du Savès ; celles de la Noue dans l'unité paysagère du Balcon Pyrénéen et des Petites Pyrénées.



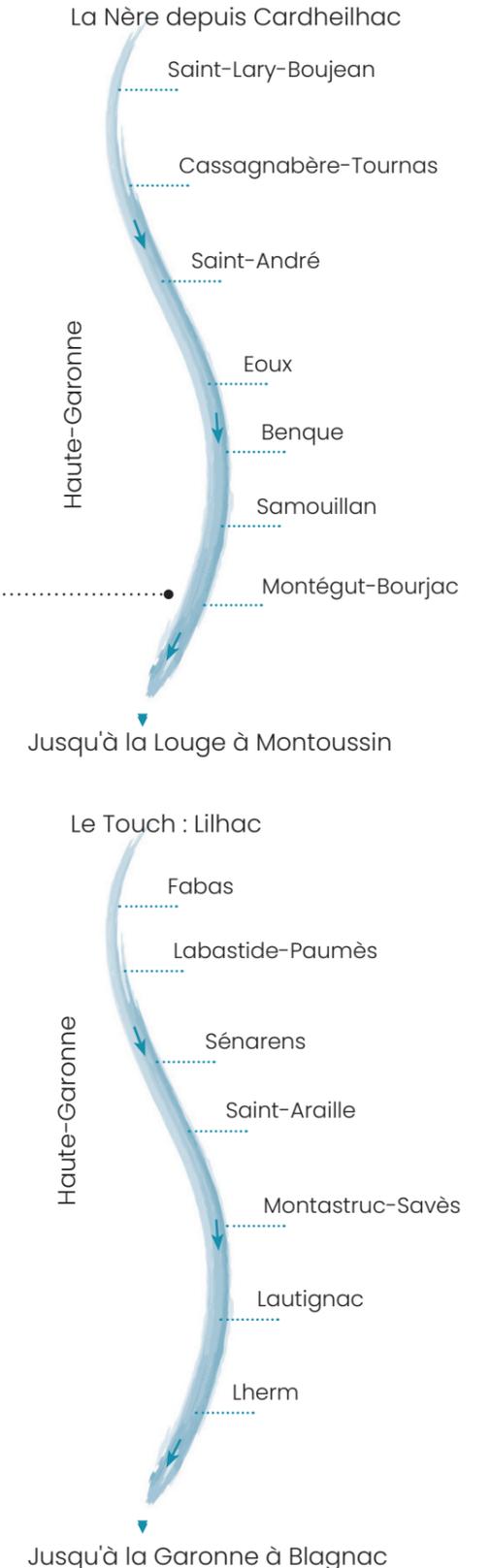
La Louge à Lodes



La Nère canalisée



Escanecrabbe, retenue collinaire



La crue de la Save en 1897, dépassant une fenêtre du 1er étage



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Le socle support

L'HYDROGRAPHIE

La Nère : la domptée,

Elle prend sa source à Cardeilhac au cœur de ce qui est encore, en termes de géologie, le plateau de Lannemezan.

Cours d'eau non navigable de 33 km de long environ, la Nère est un affluent de la Louge qu'il rejoint à Montoussin, au sud-ouest du Fousseret.

De régime nivo-pluvial, son débit a été régulé par la création de plusieurs ouvrages et une retenue d'eau avec le lac d'Esparron.

Les paysages de la Nère sont tout d'abord forestiers ; elle traverse la forêt de Cardeilhac et longe celle de Mauboussin puis la forêt cède sa place aux champs et cultures.

Le Touch : le rural

Il prend sa source à Lilhac, parcourt près de 75 km avant de rejoindre la Garonne à Blagnac au nord de Toulouse.

Le Touch inscrit sa vallée entre celle de la Save et celle de la Louge. Les paysages qu'il traverse sont avant tout ruraux, forestiers pour ses premiers kilomètres. Quand la plaine devient alluviale, ses méandres ondulent au milieu des cultures céréalières et des prairies d'élevage. Passé Lherm, ses paysages deviennent urbains.

De régime pluvial, le cours d'eau est géré et il alimente les réseaux d'irrigation et d'eau potable. En période d'étiage, il est alimenté par les deux retenues d'eau de Fabas et de Savères. C'est une rivière peu abondante, irrégulière dont les crues peuvent être importantes. Cours d'eau non navigable, il alimente de ses eaux le canal de Saint-Martory.



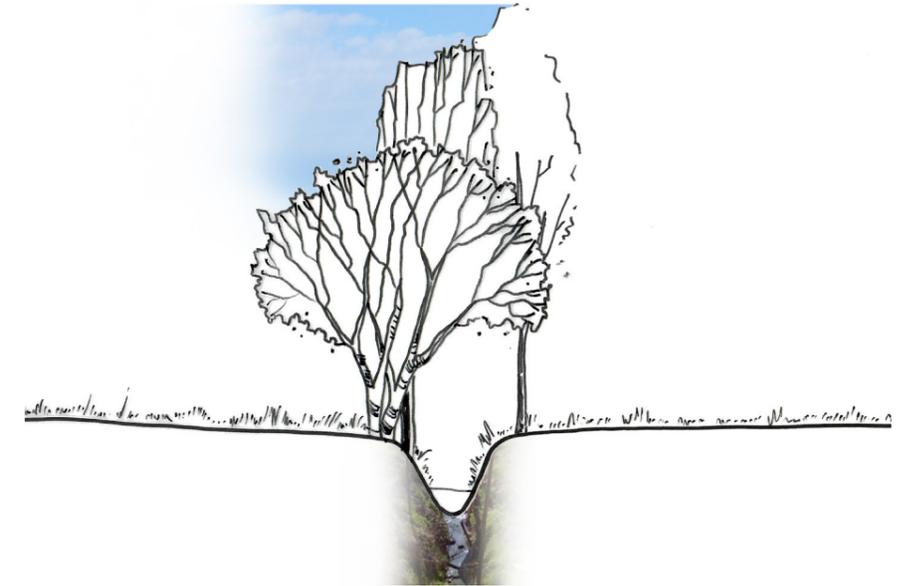
Les gorges de la Save entre Montmaurin et Lespugue



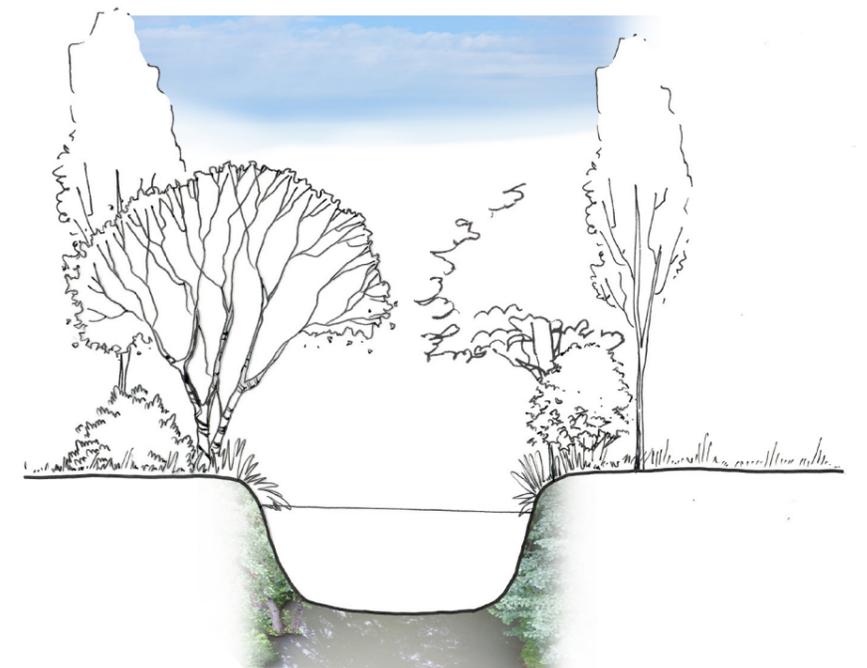
La Louge



La Save à Saint-Plancard



Creusés dans les sols tendres des molasses, les cours d'eau s'accompagnent de leur végétation ripicole. Eau invisible, son bruit la révèle.

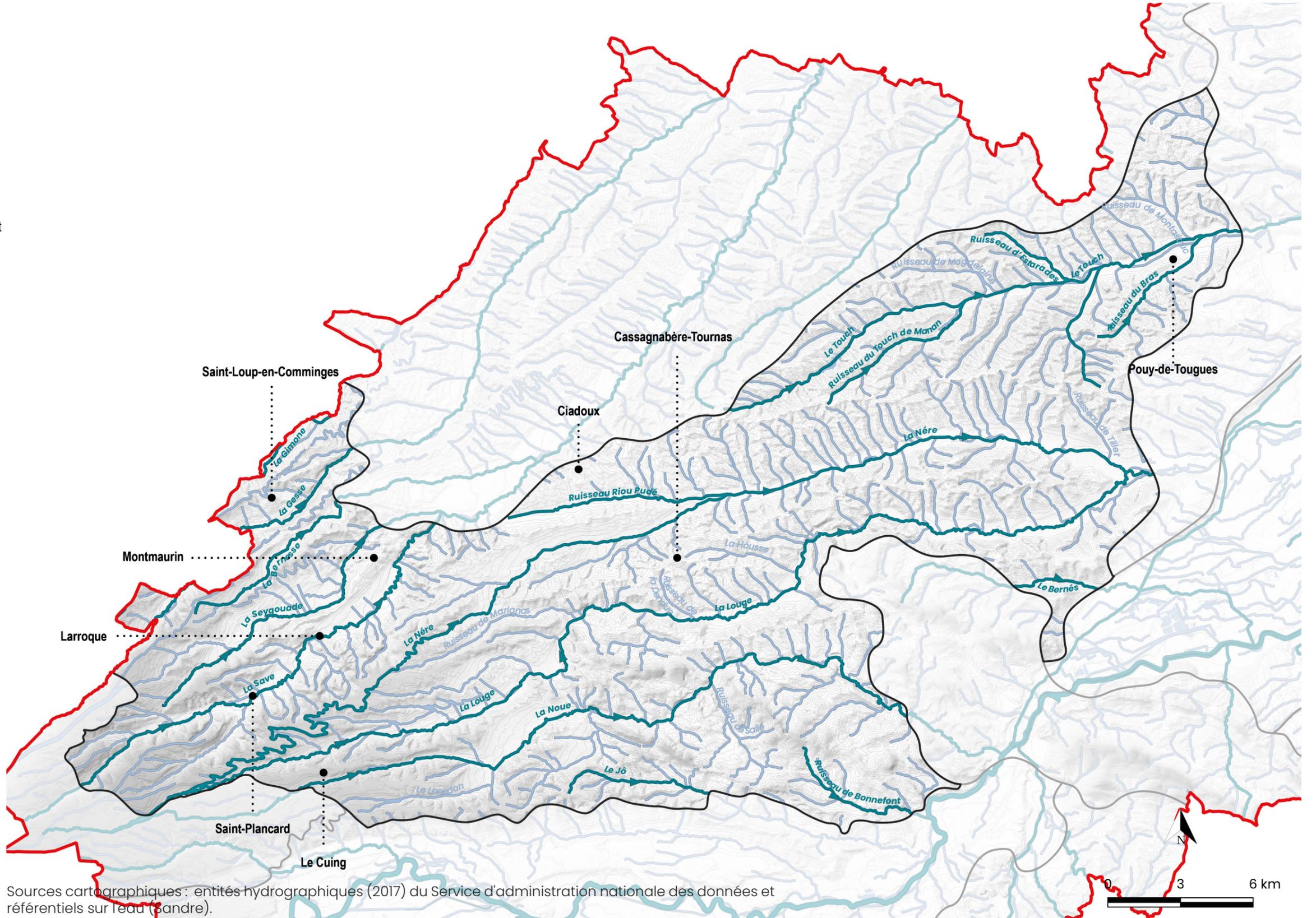




CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

L'HYDROGRAPHIE

- Cours d'eau principal de l'unité paysagère et son sens d'écoulement
- Cours d'eau secondaire de l'unité paysagère non détaillé
- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Sources cartographiques : entités hydrographiques (2017) du Service d'administration nationale des données et référentiels sur l'eau (Sandre).



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

Les Collines du Comminges sont un territoire de transition, où se côtoient d'une part, coteaux et plateaux thermophiles, et, d'autre part, milieux à affinités montagnardes dans les vallons plus frais et les expositions nord.

Ces secteurs de collines sont dominés par des cultures annuelles et des prairies où se mélangent régulièrement des boisements de taille en général réduite. Quelques forêts de grande superficie sont toutefois présentes et se sont développées dans les secteurs moins favorables à l'agriculture : forêt de Mauboussin, forêt de Cardeilhac, forêt de Fabas,...

Du point de vue de la biodiversité, les espaces les plus intéressants de cette unité paysagère sont :

- ◊ Les boisements et forêts,
- ◊ Les fonds de vallons et leurs milieux humides (prairies, ripisylve...),
- ◊ Enfin, quelques secteurs particuliers caractérisés par des affleurements calcaréo-marneux, au sud.

Toutefois, les zones agricoles peuvent également être d'intérêt puisque quelques champs hébergent encore des plantes messicoles, les "mauvaises herbes" des cultures, dont certaines sont assez rares comme le Coquelicot argémone.

Les boisements et forêts

Les boisements sont plutôt d'affinité atlantique, à base de chênes pédonculés, de charmes et de châtaigniers. Dans les combes et les dépressions les plus fraîches, les hêtres apparaissent. Le chêne tauzin se développe, présent dans certains boisements comme dans la forêt de Cardeilhac. Enfin, le chêne pubescent est présent dans les zones les plus thermophiles.

Une partie de ces forêts présente de vieilles futaies ainsi que des taillis sous futaies qui lui donnent un intérêt écologique remarquable. C'est le cas des forêts de Boussan et Mauboussin, de la forêt de Cardeilhac, forêt de Fabas,...

Ces forêts abritent des espèces remarquables notamment pour les oiseaux : Aigle botté, parfois nicheur, Pic mar, qui recherche les futaies claires constituées aussi de vieux arbres, Pic noir, Autour des palombes, Pouillot siffleur... Les sous-bois hébergent parfois des mares forestières où peuvent se développer des amphibiens (le Triton marbré dans la forêt de Cardeilhac).

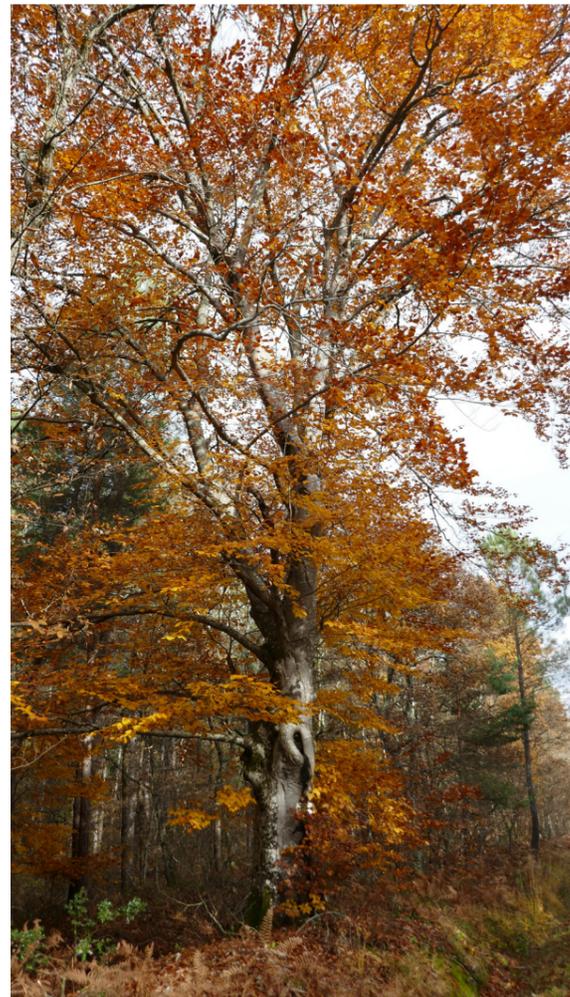
Le cerf fréquente régulièrement ces forêts.

Les insectes saproxyliques font partie de la faune remarquable des forêts. Les bois et bosquets situés au nord et à l'ouest de cette unité abritent de nombreuses espèces de syrphes (insectes de la famille des diptères, ou autrement dit des "mouches"), dont certaines fortement menacées (comme *Rhingia rostrata*).

Enfin, il faut préciser que ce chapelet discontinu de forêts, bois et bosquets, est d'une importance majeure car il fait partie d'un corridor (notamment favorable aux insectes forestiers) reliant les Pyrénées aux contreforts du Massif Central, en passant par le piémont commingeois et les coteaux de Gascogne.



Forêts à Escanecrabe



Forêt de Cardeilhac à Lodes



Mare au milieu d'une prairie à Esparron



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

Les milieux humides de fond de vallon

Les petites vallées et fonds de vallons du secteur renferment des milieux humides aux enjeux écologiques notables. Il s'agit des vallées de la Save, du Jô, du Touch, de la Louge, de la Noue, de la Nère...

En premier lieu, il y a les prairies humides avec un cortège d'espèces végétales spécifiques, variable selon le degré d'humidité, renfermant de nombreuses espèces patrimoniales. Parmi les espèces les plus caractéristiques, on citera la Fritillaire pintade, protégée, le Narcisse trompette ou encore une petite fougère, l'Ophioglosse commun.

Ces milieux sont également l'habitat de nombreux animaux patrimoniaux : pour les insectes, le Damier de la succise et le Cuivré des marais, deux papillons protégés en France et qui réalisent leur cycle dans des prairies naturelles humides, ou encore une multitude d'odonates (les libellules). Pour les amphibiens, les plus remarquables sont le Crapaud calamite et le Pélodyte ponctué.

La vallée de la Louge porte des formations de roselière, rares pour le Comminges en contexte de plaine agricole. C'est un biotope susceptible d'accueillir des oiseaux patrimoniaux, tant en période migratoire qu'en période de reproduction et qui fait l'objet d'une protection spécifique (Arrêté de Protection de Biotope).

Dans ces vallées et vallons, les boisements bordant les cours d'eau sont dominés par les chênes. Cependant, de petits peuplements de frênes et d'aulnes apparaissent.

Enfin, on précisera que ces milieux (prairies et boisements riverains des rivières) ont un important rôle fonctionnel : régulation hydraulique, protection contre l'érosion des sols... Ils constituent également des corridors écologiques d'importance pour la faune.

Parmi ces milieux humides, les gorges de la Save sont un point particulier, différent par son contexte. En effet, compte tenu des formations géologiques, le cours de la Save traverse ici un secteur de gorges, qui donne toute son originalité au site. Ce couloir froid encadré de vastes falaises calcaires ne s'étend que sur quelques kilomètres, mais permet des conditions particulières avec un caractère montagnard marqué.

La forêt y est assez diversifiée en fonction de ces conditions : frênaies-chênaies, chênaie pédonculée avec ou sans hêtre, chênaie pubescente thermophile sur les corniches et pentes calcaires.

Dans les gorges, la Save forme une rivière vive à laquelle s'associe toute une faune spécialisée typique de ces cours d'eau : insectes (Gomphe à crochets, Odonate), oiseaux (Cincle plongeur)...

Enfin, les falaises qui bordent les gorges sont utilisées par les chauves-souris, dont parfois le rare Rhinolophe euryale, avec une fréquentation importante aux différentes saisons de transit (printemps et automne) et pendant l'hibernation.

Les zones d'affleurements calcaréo-marneux

Au sud de l'unité paysagère apparaissent des secteurs avec des affleurements calcaréo-marneux aux formations végétales spécifiques.

Sur les pentes, les pelouses marneuses, plus ou moins caillouteuses, accueillent des espèces thermophiles, courantes en région méditerranéenne mais moins fréquente ici : Stéhéline douteuse, Romarin, Leuzée conifère et Aphyllanthe de Montpellier (ces 2 dernières étant protégées en Haute-Garonne). Plus largement, ces territoires sont particulièrement riches en orchidées, avec une trentaine d'espèces recensées.

Ces pelouses évoluent vers des landes à genévrier et à genêt d'Espagne, puis, lentement vers la chênaie.

Dans les secteurs moins pentus, sur les sols argilo-marneux subissant une forte variation de l'hygrométrie au cours de l'année, on observe également des groupements humides à Molinie et avec quelques plantes caractéristiques des milieux humides.

Au niveau de la faune, ces milieux sont très favorables au Guêpier d'Europe dont les colonies affectionnent les talus nus, thermophiles et marneux. Les guêpiers sont également présents sur certains coteaux offrant des conditions similaires, comme dans le secteur de Nizan-Gesse ou en lisière nord de la forêt de Mauboussin.

Ces terrains marneux, qui contrastent avec les milieux agricoles et forestiers environnants, jouent un rôle important en termes de réservoir biologique puisque des espèces patrimoniales, rares, s'y développent.



Bocage et vaste étendue forestière



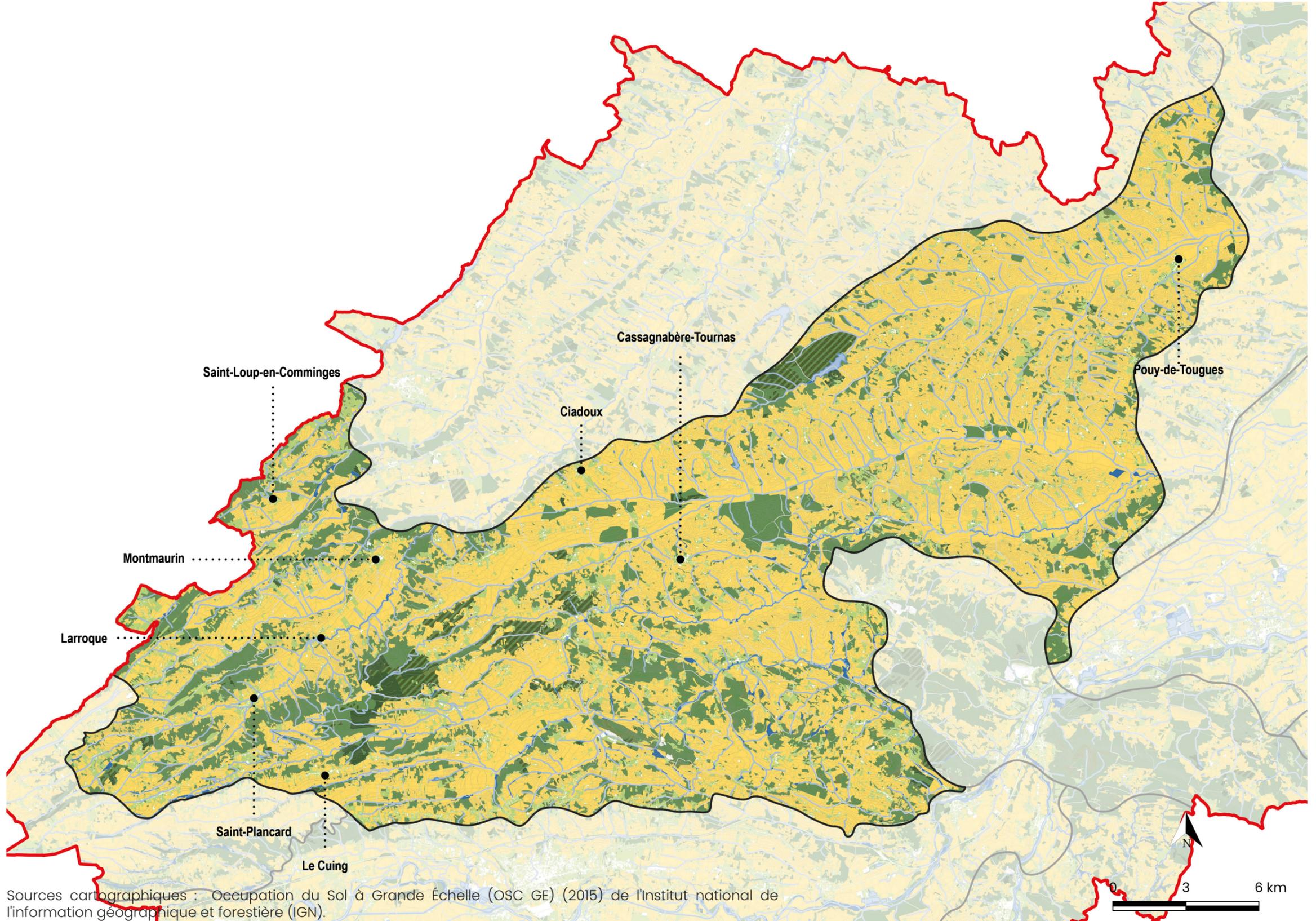
Chêne à Lespugue



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

- Formation ripicole
- Zone humide
- Forêt de résineux
- Forêt de feuillus
- Forêt mixte
- Formation végétale basse
- Espace agricole (culture, prairie, pâturage)
- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Sources cartographiques : Occupation du Sol à Grande Échelle (OSC GE) (2015) de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

Les enjeux écologiques sont mis en évidence par l'existence de plusieurs périmètres d'inventaires et de protection, les ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique) de type I et II, et un périmètre de Zones Humides. Un Arrêté de Protection de Biotope existe dans la vallée de la Louge. Cette unité paysagère ne renferme aucun autre périmètre de protection des enjeux écologiques (autre Arrêté de Protection de Biotope, réserve, site Natura 2000...).

Liste des ZNIEFF de type 2

- ◊ Amont des bassins de la Louge, de la Save, du Lavet et de la Noue et landes orientales du Lannemezan (Identifiant national : 730011397)
- ◊ Massifs forestiers de Cardeilhac et de l'Escale (Identifiant national : 730012938)
- ◊ Affleurements calcaréo-marneux des coteaux du Saint-Gaudinois (Identifiant national : 730030516)
- ◊ Forêts de Boussan et Mauboussin (Identifiant national : 730030500)
- ◊ Ensemble de bois et bosquets de Castelnau-Picampeau (Identifiant national : 730030507)
- ◊ Ensemble de bois et bosquets entre Cazac, Ambax et Sénarens (Identifiant national : 730030396)

A la marge de l'unité paysagère :

- ◊ Petites Pyrénées en rive gauche de la Garonne (Identifiant national : 730030517)

Liste des ZNIEFF de type 1

- ◊ Prairies humides et milieux riverains des lits supérieurs de la Louge et la Noue (Identifiant national : 730011398)
- ◊ Forêt de Cardeilhac (Identifiant national : 730011399)
- ◊ Gorges de la Save et vallée de la Seygouade (Identifiant national : 730011401)
- ◊ Coteau de Nizan-Gesse (Identifiant national : 730030459)
- ◊ Bois de Barboutère (Identifiant national : 730030381)
- ◊ Forêt de Mauboussin (Identifiant national : 730011411)
- ◊ Forêt et lac de Fabas (Identifiant national : 730011410)
- ◊ Prairies humides du Touch à Fabas (Identifiant national : 730030421)
- ◊ Bois de Cap del Bosc (Identifiant national : 730030484)
- ◊ Prairies humides et milieux riverains de la vallée du Jô (Identifiant national : 730030447)
- ◊ Landes, pelouses sèches et marnes de Biroulière et des Côtes de Couscouil (Identifiant national : 730011402)
- ◊ Faciès d'érosion des marnes de Castillon-de-Saint-Martory (Identifiant national : 730030385)



Les versants boisés des Collines du Comminges et l'arrière-plan de la chaîne des Pyrénées

- ◊ Milieux marneux ouverts et versants forestiers d'Aulon à Proupiary (Identifiant national : 730011404)
- ◊ Milieux humides et prairies de fauche de la vallée de la Louge au niveau de la confluence Nère-Louge (Identifiant national : 730011408)
- ◊ Bois et prairies de la Garenne de Launard (Identifiant national : 730030483)

A la marge de l'unité paysagère :

- ◊ Bois de la Hage et massifs de Laffite-Toupière à la Garonne (Identifiant national : 730011128)

Arrêté Préfectoral de protection de Biotope (APPB)

- ◊ APPB n°FR3800635, La Barthe

Liste des zones humides

- ◊ Multitudes de petites zones humides (prairies humides, mares, forêts alluviales)

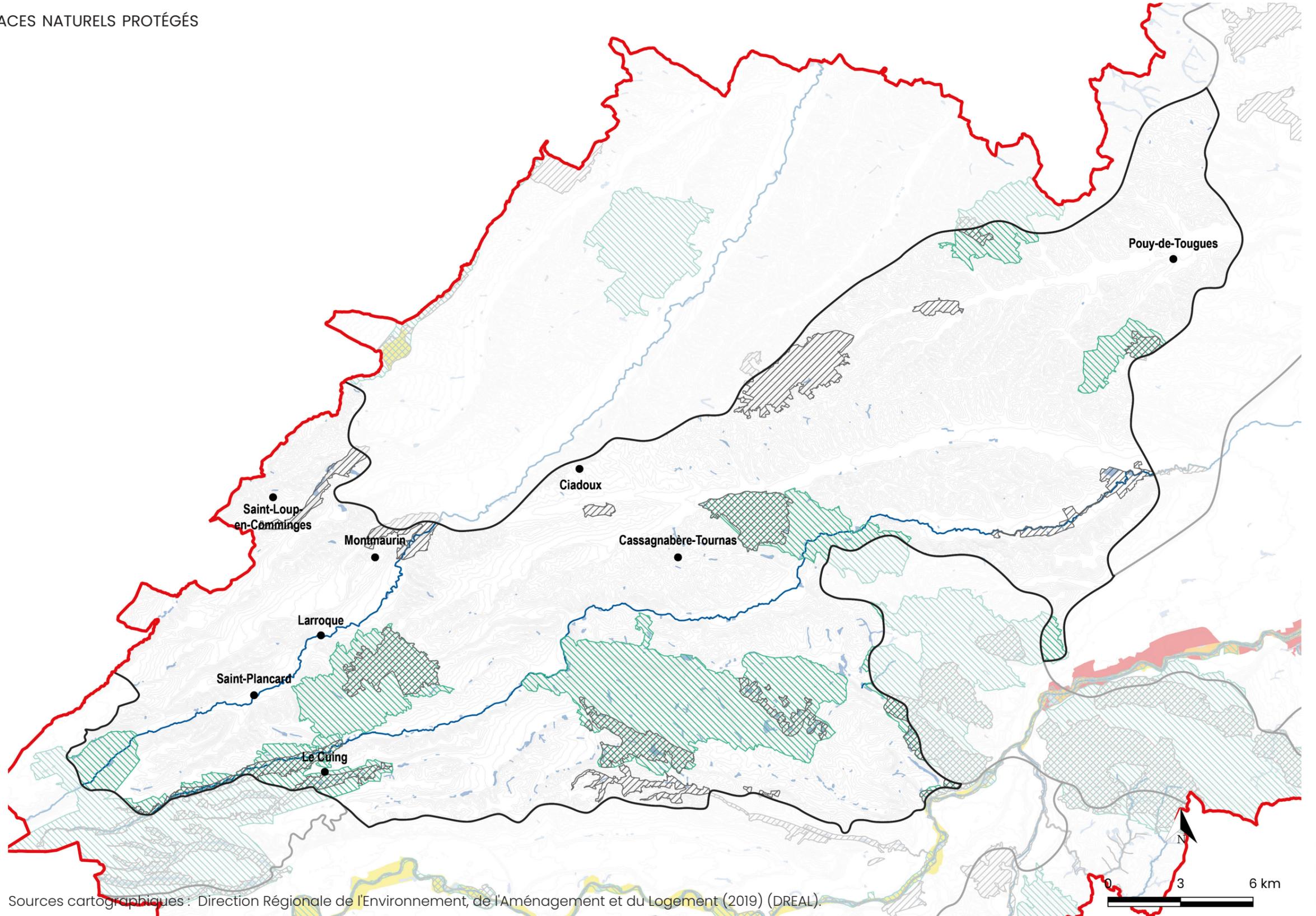


CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

CARTE DES ESPACES NATURELS PROTÉGÉS

-  ZNIEFF Type 1
-  ZNIEFF Type 2
-  Zone humide
-  Cours d'eau classé
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Sources cartographiques : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (2019) (DREAL).



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

PRATIQUES ET USAGES

_l'agriculture

L'économie principale des Collines du Comminges est encore l'agriculture. Les pratiques agricoles se répartissent entre cultures et élevage. Terres de polyculture, les cultures céréalières (blé, maïs) s'associent aux oléagineuses comme le tournesol.

L'élevage est majoritairement bovin mais les caprins et ovins complètent le cheptel.

La taille des parcelles s'agrandit au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'agglomération toulousaine et que le relief s'adoucit. L'exposition et la qualité des sols déterminent l'utilisation agricole des terres : aux terres les plus riches les cultures quand les sols de qualité plus médiocres sont préférés pour l'élevage.

_l'industrie

Il n'existe pas de site industriel majeur. Plusieurs sites d'extraction sont en activité exploitant les argiles et calcaires du sous-sol. Du marbre est extrait à Larcac.

_le tourisme

Quant au tourisme, il est une activité peu valorisée et pourtant cette unité paysagère est riche d'un patrimoine et d'une histoire qui seraient à faire connaître. Le tourisme est avant tout culturel et sportif nécessitant peu ou pas d'équipements spécifiques. Les vestiges romains de Montmaurin témoignent d'une occupation ancienne. La voie romaine de Tarbes à Toulouse, via Saint-Bertrand-de-Comminges, empruntait ces terres aux alentours de Larroque. Aujourd'hui c'est au tour du GR 86 de traverser l'unité paysagère.

Les Collines du Comminges confirment leur appartenance à l'histoire du pays du Comminges par ses nombreux monuments classés. Nombre d'entre eux sont à l'état de ruines mais ils sont autant de témoins de la richesse de cette histoire. Les Collines du Comminges ont été occupées dès le néolithique, dont les traces d'occupation ont été relevées à Lespugue et Montmaurin.

Plusieurs circuits de randonnée, équestres et pédestres, offrent la découverte de ces terres entre patrimoine naturel et culturel. Les rivières et plans d'eau sont aussi des occasions de loisirs sportifs ou récréatifs : lieux de baignade, pratique de la pêche et de sports de rivière. Leurs aménagements associés restent légers. La Noue, la Louge et la Nère sont des rivières de première catégorie.



Cultures et élevage au Cuing



Serres, depuis la RD 34c à Loudet



Cultures céréalières à Cassagnabère-Tournas



Habitat, silo, prairies et forêts vers Montmaurin



Plan d'eau à Latoue



La chaîne des Pyrénées omniprésente, depuis Larroque



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

PRATIQUES ET USAGES

La vocation de l'habitat est encore celle associée à l'activité agricole et le modèle de la ferme reste le plus répandu.

Associés au corps d'habitation, les bâtiments d'exploitation restent discrets, intégrés dans le volume d'habitation dans leur forme traditionnelle.

Le silo et le hangar sont ici des figures architecturales peu visibles. Quelques-uns existent interpellant le regard par leur taille parfois monumentale. Leur mode de construction est varié, défini par l'époque de leur construction. Les plus anciens utilisaient les principes et matériaux de construction traditionnels quand les plus récents sont bien plus rudimentaires, souvent simple structure métallique, répondant avant tout à des critères de fonctionnalité.

Cependant l'habitat résidentiel prend le pas sur la ferme. Les nouvelles constructions sont destinées à de l'habitat résidentiel, majoritairement des résidences principales.

Le territoire est préservé des grandes zones d'activités et commerciales. Cette absence est sans doute due à la proximité des pôles urbains de Saint-Gaudens, Lannemezan pour ne citer que les principaux. C'est pour cette même raison que les équipements communautaires (lycées, collèges, hôpitaux...) sont extérieurs à l'unité paysagère.

Cependant, les commerces et services de proximité sont encore bien présents sur l'ensemble de l'unité paysagère, témoins d'un certain dynamisme.



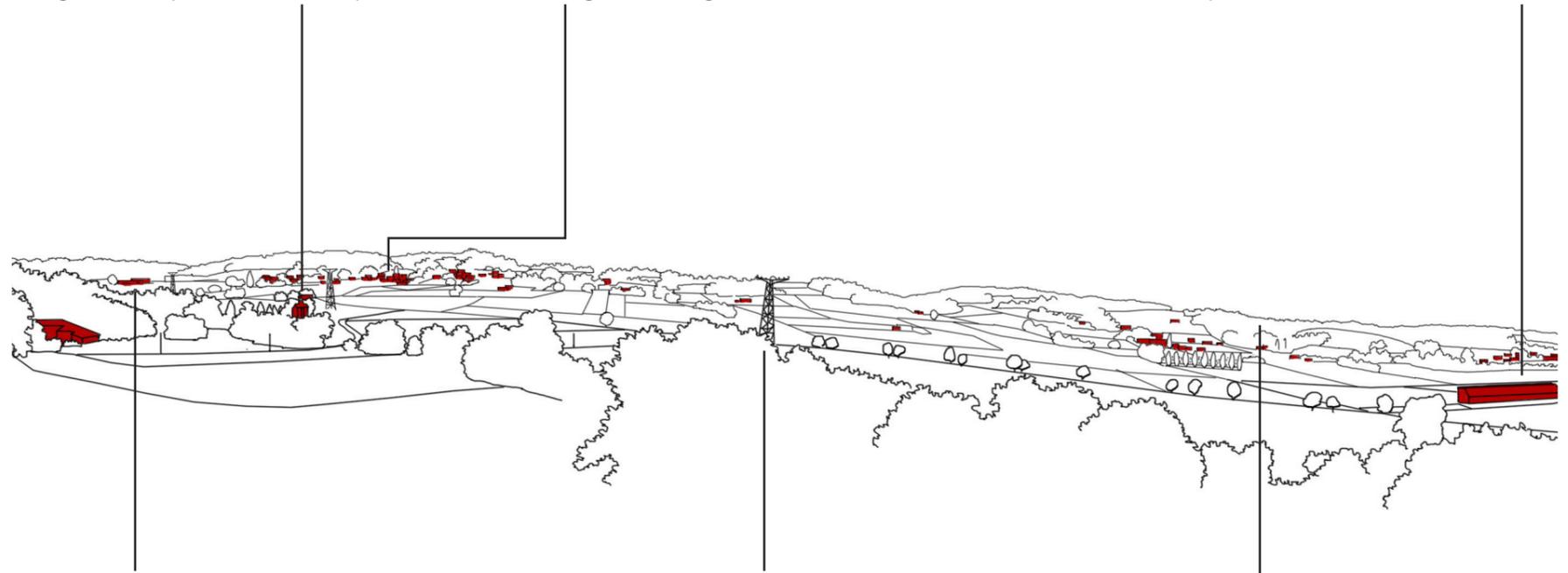
Hangar et silo, plus ou moins imposant



Village et son église



Bâtiment d'exploitation associé à l'habitation



Habitation et ferme



Les lignes Haute Tension traversent le relief



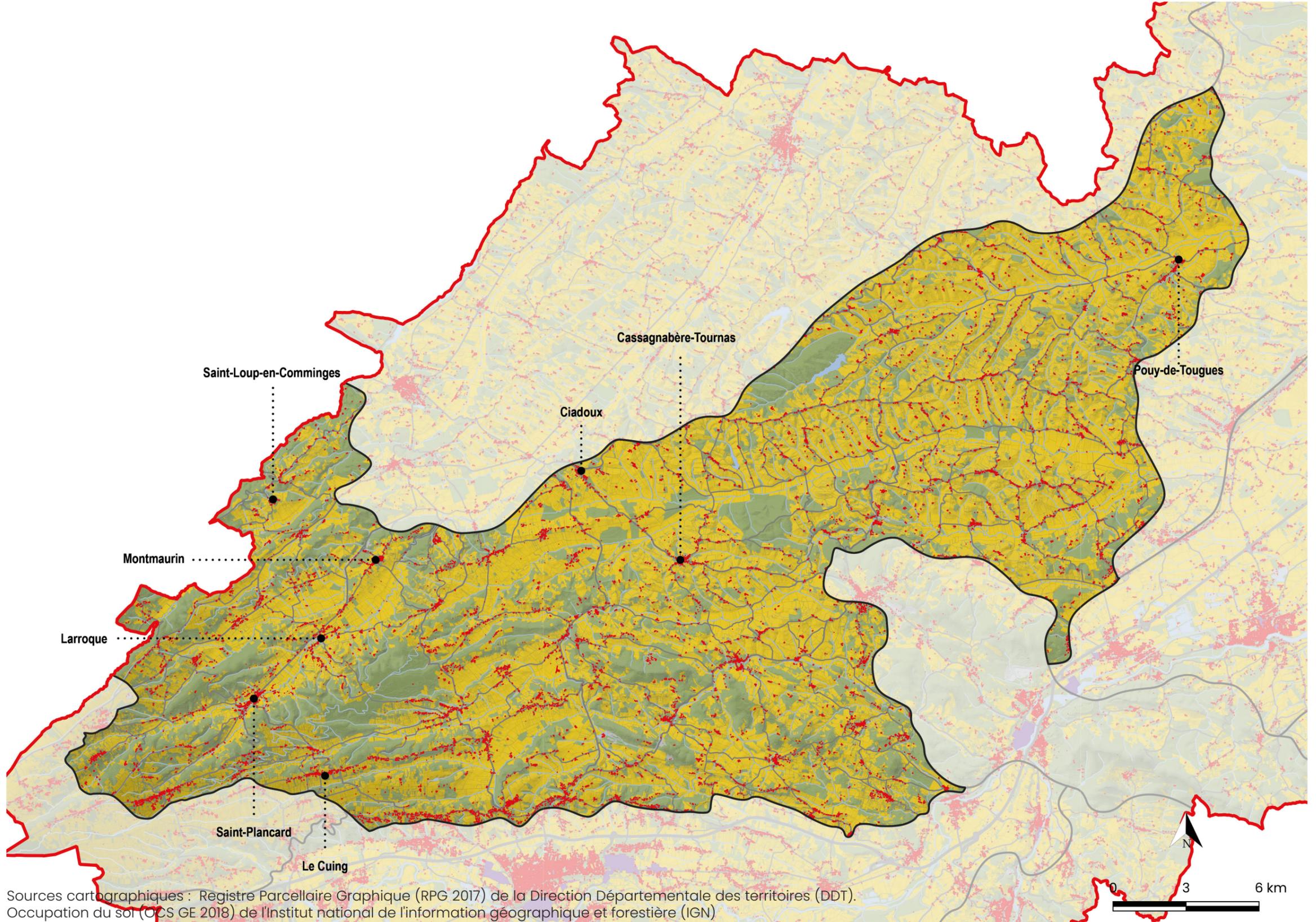
Les ensembles forestiers



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

PRATIQUES ET USAGES

- Zone agricole
- Zone naturelle
- Zone urbaine
- Zone nue
- Zone humide
- Cours d'eau
- Voirie
- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Sources cartographiques : Registre Parcellaire Graphique (RPG 2017) de la Direction Départementale des territoires (DDT).
Occupation du sol (CSC GE 2018) de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

Les routes ont ici des gabarits très variables. Quelques axes principaux traversent l'unité paysagère et rejoignent les départements des Hautes-Pyrénées et du Gers voisins ou la vallée de la Garonne et ses grands axes de déplacement. C'est le cas de la RD 635, la RD 3 et la RD 5. Malgré ce statut de voie de desserte départementale voire interdépartementale, leur gabarit reste raisonnable et leurs abords sont très souvent peu aménagés. Seules les bandes de rive les distinguent des dessertes locales. L'arbre leur est associé. En alignement, plus ou moins continu et très souvent de platanes, il les redessine composant autant d'axes structurants dans le paysage.

Au-delà de ces axes de déplacements principaux, les terres des Collines du Comminges se maillent d'un réseau de voies plus ou moins larges et de chemins, conséquence directe de l'habitat dispersé. Ce qui caractérise les routes des Collines du Comminges est leur sinuosité. Dès le plateau du Balcon Pyrénéen quitté, les routes serpentent entre vallons et crêtes. En sommet elles offrent de larges panoramas puis redescendent, serpentent entre deux vallées, entre deux versants.

C'est en empruntant ces routes que la complexité des perceptions de ces paysages vallonnés se révèle. En crête, les vues se dégagent, embrassant les Pyrénées au sud ou l'agglomération toulousaine au nord. Puis, très vite, le regard se heurte à une colline, un bois, une haie ou les cultures quand celles-ci sont au plus haut. Les vues sont alors fermées et le paysage cloisonné.

Quelques lignes Haute Tension impriment les paysages des silhouettes de leurs pylônes.

Les Collines du Comminges se maillent d'un réseau de canaux ; si leur vocation première est l'irrigation des cultures, ils assurent aussi la régulation de certains cours d'eau.

La préservation du patrimoine et de l'environnement freine de manière conséquente le développement des énergies renouvelables. Le solaire est ici l'énergie qui offre le plus fort potentiel. Plutôt que l'installation de fermes photovoltaïques, la recherche porte sur la valorisation des surfaces de toiture, bien que soumises à des contraintes d'orientation pour être éligible.

Avec sa surface de forêt, la filière bois peut être aussi valorisée, comme ressource énergétique à associer à la gestion durable des forêts. Quant à l'éolien, il y est peu adapté.



Des routes plus ou moins larges, parfois simples cordons d'enrobé, très souvent sinueuses : (de gauche à droite) la RD17 à Boudrac, la RD9 à Saint-Ignan et la RD 75A au Cuing



Canal de la Nère à Cardeilhac



La RD 633 bordée d'un double alignement de platanes entre Larroque et Montmaurin



RD17 à Lécussan



Au cœur du bois de Buala



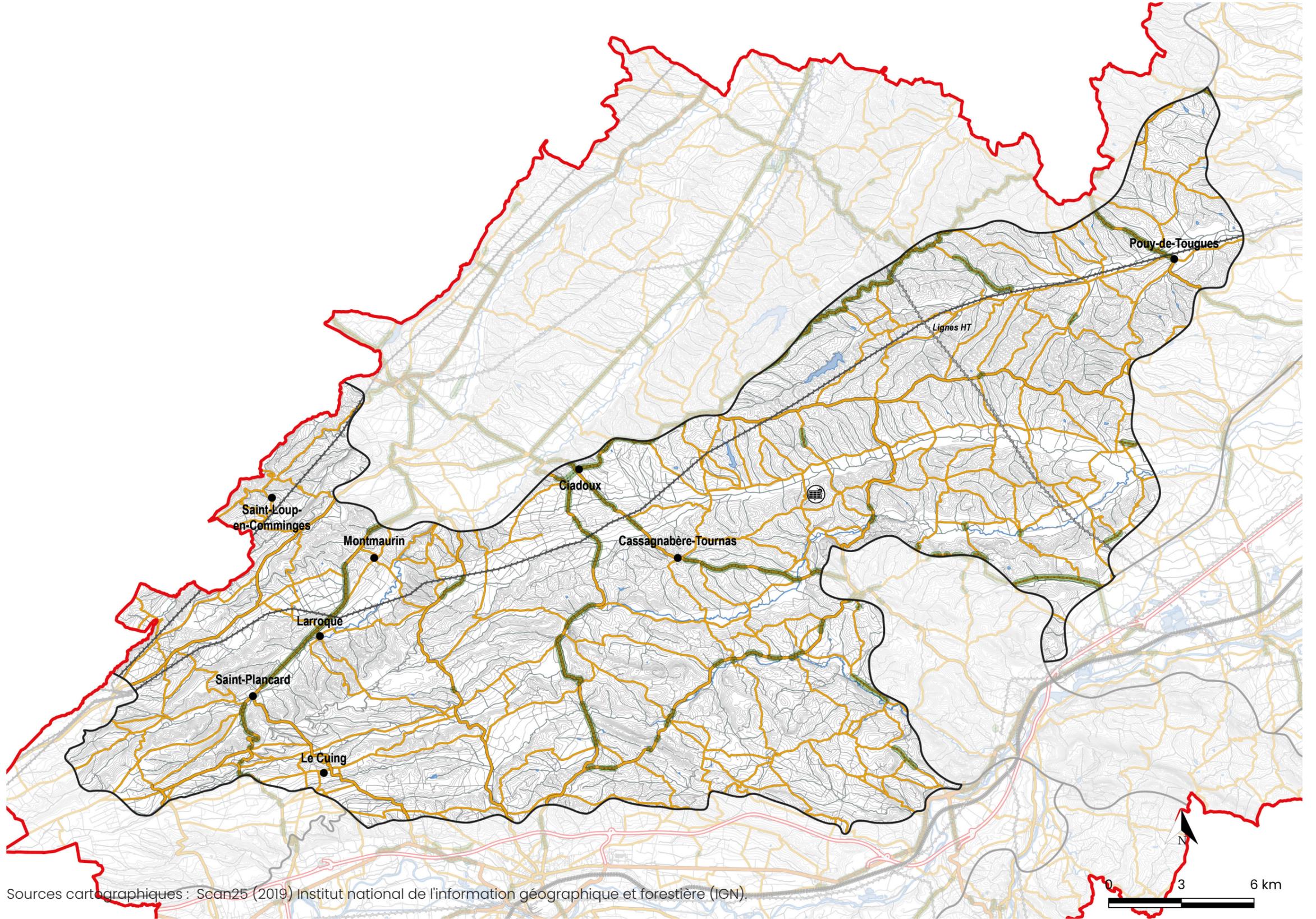
Les lignes Haute Tension empruntent les vallées, depuis la RD 69b , Barères



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

-  Axe primaire
-  Axe secondaire et tertiaire
-  Ligne haute tension 63 000 volts
-  Ligne très haute tension 225 000 - 400 000 volts
-  Alignement d'arbres
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Sources cartographiques : Scan25 (2019) Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LES FORMES URBAINES

Aussi loin que remontent les cartographies anciennes, l'habitat a toujours été sous sa forme dispersée. Les fermes se sont implantées au plus près des sites de production. Cette implantation a été déterminée par le nécessaire besoin de surveiller et protéger les cultures et les troupeaux. Aujourd'hui c'est encore une majorité de petites exploitations qui portent l'économie agricole de ce terroir.

Conséquence de cette typologie d'habitat est la multitude de petits villages ; très peu dépassent les 500 habitants. Les formes urbaines sont aussi variées. Très souvent isolées, les habitations se sont regroupées en petits bourgs autour de leur église ou de part et d'autre d'une route.

C'est ainsi que la forme du village tas est tout aussi représentée que celle du village rue. Il est en revanche un point commun, celui d'une installation en sommet ou sur les versants et plus particulièrement sur le versant long et ensoleillé des boubènes.

Cette implantation est dictée par la nécessité se protéger des crues et pour laisser libres pour la culture les sols riches alluvionnaires des fonds de vallées.

Aujourd'hui, alors que l'habitat résidentiel se substitue au bâti agricole, ce mode d'implantation se poursuit se diffusant sur l'ensemble du territoire au gré des opportunités foncières et la recherche de points de vue privilégiés sur la chaîne des Pyrénées. Cette dernière conditionne de plus en plus les choix d'implantation et d'orientation, même s'ils sont en rupture des schémas traditionnels.



Habitat dispersé



Habitat traditionnel



Vue du village de Sarremezan



Village aggloméré



Village éclaté



Vue générale du village de Barères



Le village de Fustignac



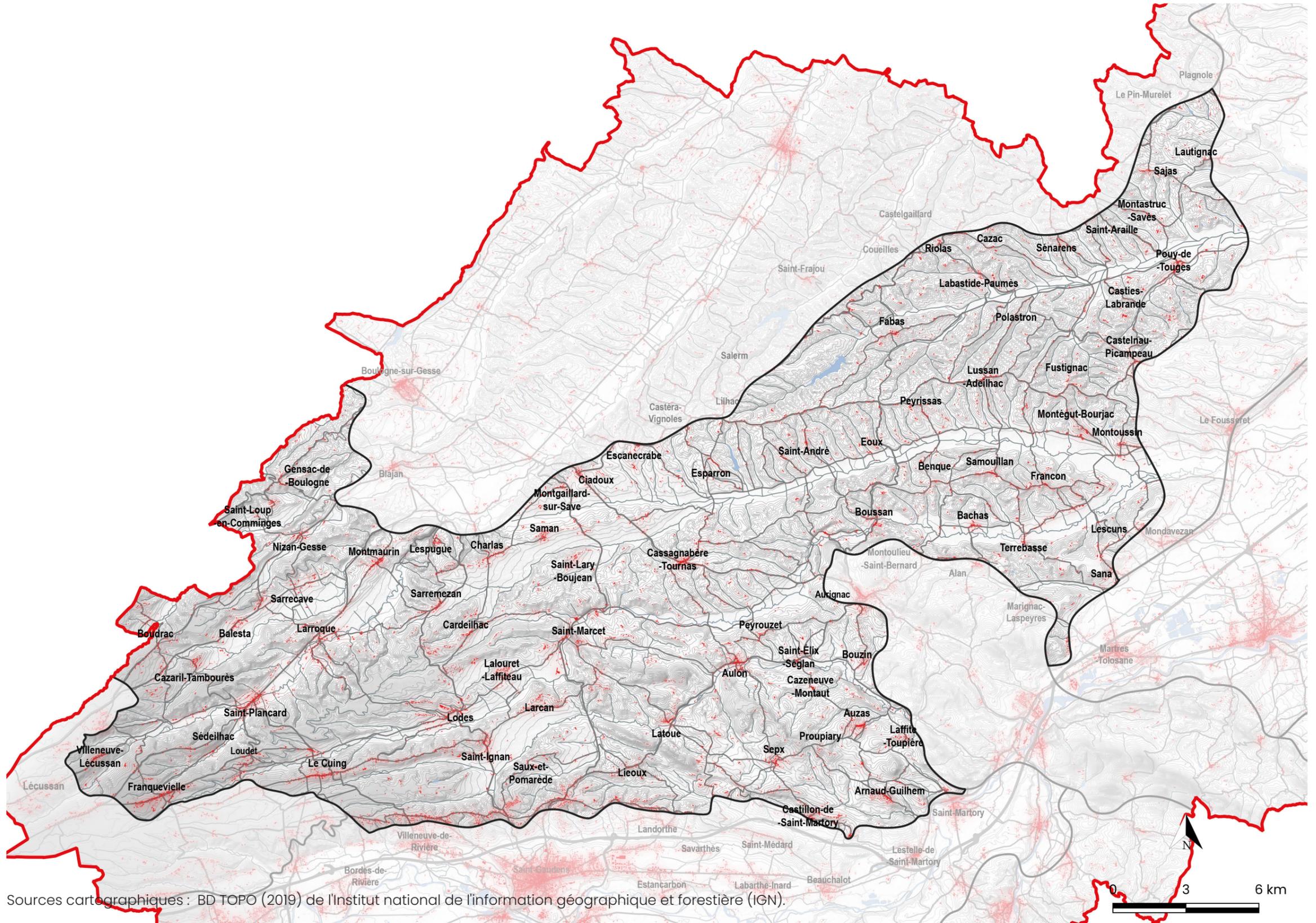
Habitat isolé et groupement d'habitation



CE QUI FAIT PAYSAGE_ Les actions de l'Homme

LES FORMES URBAINES

-  Zones bâties
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Sources cartographiques : BD TOPO (2019) de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

Il n'y a pas à proprement parler d'identité architecturale caractéristique. Seule la couleur jaune des pierres distingue les Collines du Comminges des autres architectures haut-garonnaises. Elle se rapproche pour ce caractère des Petites Pyrénées. L'architecture est ici simple et fonctionnelle.

Comme ailleurs dans le département, la construction est directement liée à la ressource locale et à l'économie agricole.

Historiquement les constructions sont directement associées à cette économie.

Aussi le corps d'habitation et les dépendances forment un seul et même volume, massif en équerre. Le bâtiment s'oriente pour se protéger des vents et des pluies et offrir aux pièces de vie la meilleure exposition. La cour est ainsi protégée, renfermant un potager. Les toitures sont à quatre pans, couvertes de tuiles canal. Elles se parent de génoises, dont le nombre de rangs est proportionnel à l'aisance financière du propriétaire bâtisseur.

Certaines couvertures sont faites de tuiles mécaniques. Les façades sont en pierres apparentes, certaines enduites.

Les habitations empruntent au Comminges les maisons à galerie, les granges à clairevoie et leur claustra en bois, les encadrements en pierre des fenêtres.

Ce sont là les caractères architecturaux traditionnels. Ils varient selon la situation géographique. Aux terres les plus proches du piedmont pyrénéen, les inspirations commingeuses tandis qu'ils s'effacent vers le nord, passées les Petites Pyrénées. La brique fait son apparition à l'extrémité nord de l'unité paysagère quand elle rejoint les terrasses moyennes de la Garonne.

Il faut noter l'existence de maisons à colombages à divers endroits de l'unité paysagère, témoins d'une époque plus que d'une géographie.

Cependant de nouveaux caractères apparaissent, amenés par les nouvelles constructions dont les matériaux, les géométries et les modes de construction s'éloignent de ceux traditionnels. Les couleurs se font plus blanches, les murs s'enduisent, les volumes sont moindres et l'orientation s'affranchit des impératifs climatiques.



Habitat récent



Habitat traditionnel dans les gorges de la Save



Habitat traditionnel



Une palette de matériaux et de couleur large

Habitat traditionnel et récent



Fermes traditionnelles



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN

Les édifices religieux

L'engagement religieux historique de la Haute-Garonne se lit au travers des nombreux édifices religieux qui ont été bâtis. Les Collines du Comminges n'ont pas échappé à cette formalisation de l'histoire et il y a sur ces terres autant d'églises que de villages, aussi petits soient-ils. Il existe aussi de nombreuses chapelles. Quant aux églises, elles peuvent être de dimensions imposantes entourées parfois de quelques maisons.

Les clochers sont essentiellement octogonaux ou carrés au sud de l'unité paysagère tandis que le clocher mur se rencontre plus au nord. C'est encore la géographie qui organise cette répartition. Il faut à cet inventaire ajouter les nombreux calvaires et madones qui jalonnent chemins, routes et croisements.

Vestiges préhistoriques et gallo-romains

Parce que l'occupation des Collines du Comminges est ancienne, il existe d'autres éléments de patrimoine. Les vestiges préhistoriques et gallo-romains de Lespugue et de Montmaurin témoignent de cette histoire lointaine.

Les châteaux

Quelques châteaux complètent le patrimoine. On peut citer le château de Sarremezan et celui de Labastide-Paumès. Certains sont à l'état de ruines comme celui de Lespugue, de Saint-Marcet ou le donjon de Larroque.

Ce sont les édifices religieux qui, aujourd'hui, constituent l'essentiel du patrimoine architectural de l'unité paysagère.



Eglise de Franquevielle



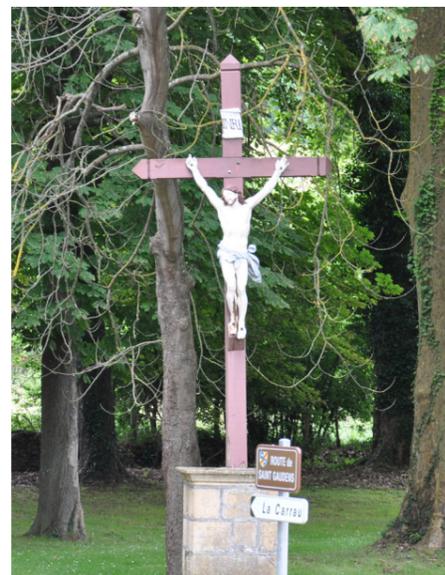
Eglise de Cassagnabère-Tournas



Eglise de Latoue



Statuaire à Saint-Plancard



Calvaire à Saint-Plancard



A Peyrouzet



Eglise de Saint-Plancard



Eglise de Saint-Marcet



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN



Eglise de Saint-Ignan



Eglise de Samouillan



Eglise de Sepx



Chapelle de Sainte Radegonde à Latoue



Eglise de Peyrouzet



Eglise Saint-Roch, Larcan



Villeneuve-Lécussan



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN



Demeure traditionnelle



Cœur de village de Saint-Plancard



Cassagnabère-Tournas



Saint-André



Demeure à Saint-Ignan



Villeneuve-Lécussan



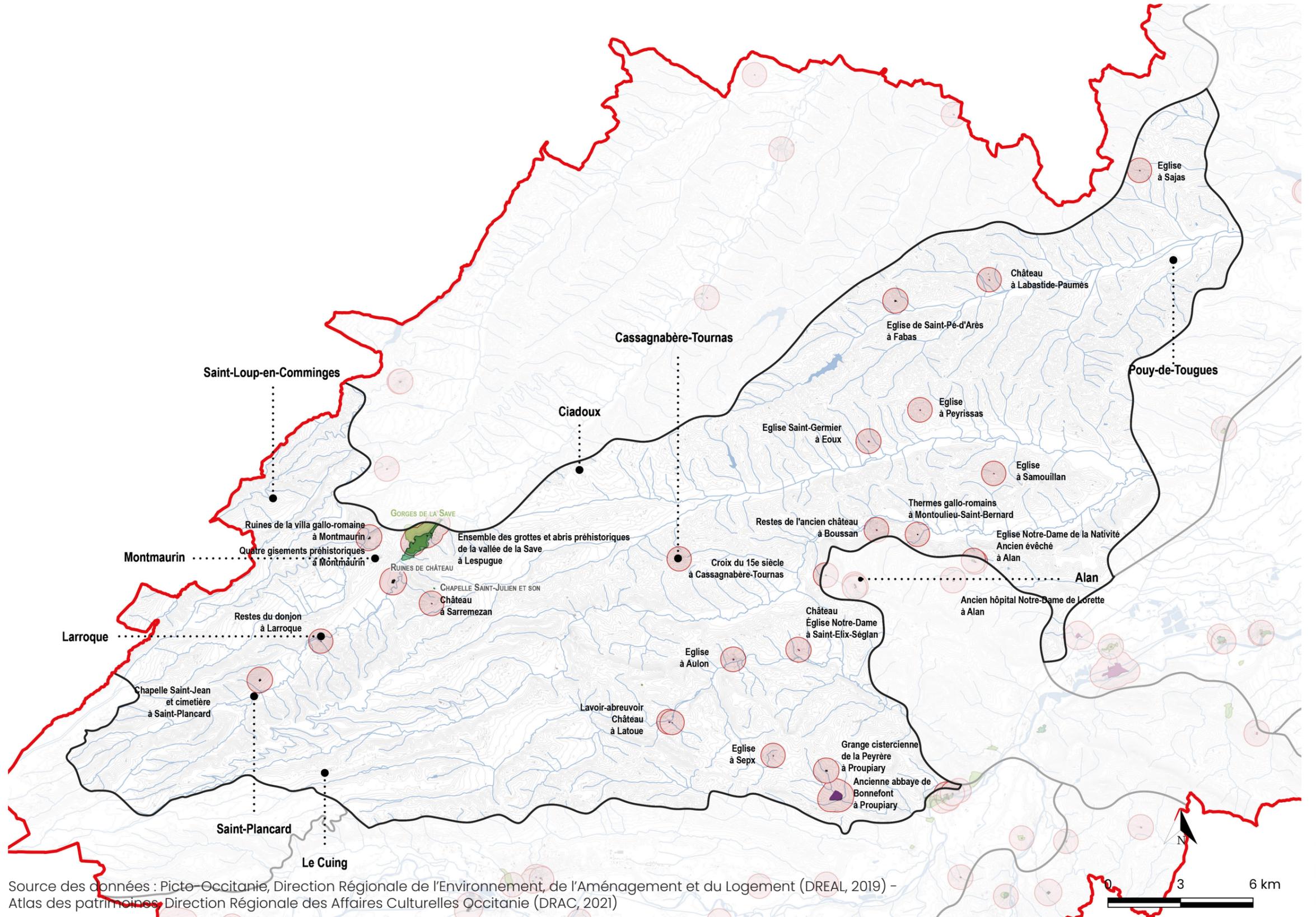
Lavoir-abreuvoir du XVI^e siècle à Latoue



CE QUI FAIT PAYSAGE_ Les actions de l'Homme

LE PATRIMOINE PROTÉGÉ

- Immeuble classé
- Immeuble inscrit
- Immeuble partiellement classé-inscrit
- Immeuble partiellement inscrit
- Périmètre de protection aux abords d'un monument historique
- Site classé
- Site inscrit
- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Source des données : Picto-Occitanie, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL, 2019) - Atlas des patrimoines, Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie (DRAC, 2021)



CE QUI FAIT PAYSAGE _ L'Homme et son territoire

LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DU PAYSAGE

Les Collines du Comminges offrent un point de vue sur toute la moitié sud du département. On regarde vers la Save, vers les Pyrénées toutes proches, vers Toulouse aussi.

Les vestiges historiques et architecturaux font partie des éléments qui caractérisent cette unité paysagère. On évoque Montmaurin et la villa gallo-romaine mais également Aspet et le Volvestre.

« J'aime le nord du Comminges : vallonné, boisé et agricole lui aussi (Habitante, Lussan-Adeilhac).



"Lussan Adeilhac- Rosiers-Neige-de-mai_Mai19_ Depuis un jardin, le Comminges à vos pieds jusqu'aux pics enneigés des Pyrénées"

L'élément qui caractérise votre paysage quotidien –

L'augmentation du bâti agricole, industriel ou individuel, est l'élément récurrent pour justifier la dégradation du paysage quotidien. Bien que pour une partie des habitants des Collines du Comminges, les paysages quotidiens bougent peu : « Les pratiques agricoles n'ont toujours pas évolué. Je vois donc toujours les mêmes champs cultivés de la même manière avec les mêmes cultures » (Habitant, Cassagnabère-Tournas).



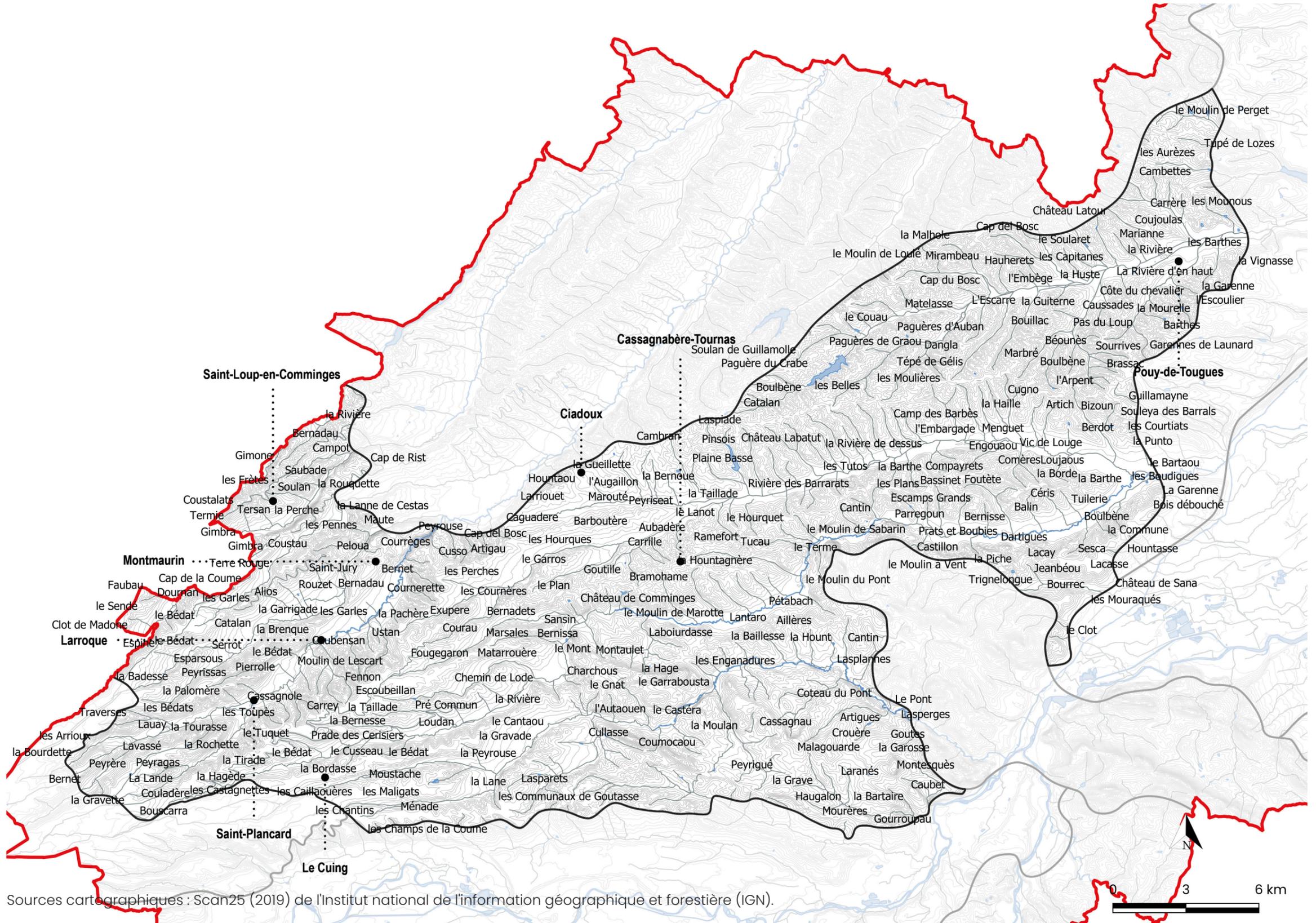
CE QUI FAIT PAYSAGE _ L'Homme et son territoire

LES ÉLÉMENTS DE TOPONYMIE

L'étude linguistique des noms de lieux, d'une région ou d'une langue, du point de vue de leur origine, de leur transformation ou de leur signification", renseigne à la fois sur la géographie et sur le type d'activité qui pouvait s'y dérouler.

Cette carte présente les noms usuels de lieux, vocabulaire partagé des habitants et porteurs du sentiment d'appartenance à un territoire. Ces termes sont bien souvent issus de dialectes ou de langues régionales, qu'il convient d'appréhender pour comprendre la signification du toponyme.

Dans le cas de la Haute-Garonne, il s'agit la plupart du temps de mots appartenant à la langue gasconne.



Sources cartographiques : Scan25 (2019) de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).



LES FACTEURS D'ÉVOLUTION _Les Collines du Comminges

L'ANALYSE DIACHRONIQUE

L'analyse diachronique permet de révéler les évolutions d'un territoire.

Comme leurs voisines les Collines Gasconnes du Savès, les Collines du Comminges ont vu leurs paysages relativement épargnés de grandes transformations. La carte d'État-Major ci-contre montre l'existence des grands boisements qui sont un des caractères de l'unité paysagère : la forêt de Fabas, de , de Mauboussin... Ces forêts n'ont pas évolué dans leur périmètre à la faveur des classements dont elles font l'objet. A la marge de ces grandes entités forestières, des boisements ont vu leur surface réduite ou se morceler par la mise en culture de leurs sols.

La vocation agricole de l'unité paysagère a contribué à la relative stabilité de ses paysages. Sa topographie chahutée a également limité la taille des parcelles, même après les opérations de remembrement qui ont aussi été mises en place sur ces terres.

Cependant il est une évolution qui marque les vallées : la disparition des zones humides en fond de vallée. Celles de la Nère, la Louge, la Noue ont été asséchées et transformées en espace cultivé. Aujourd'hui y ont pris place des cultures gourmandes en eau, le maïs et le soja ainsi que le montre le Registre Parcellaire Graphique. Canaux et retenues d'eau ont permis la gestion des eaux de surface tout en contribuant à l'irrigation des cultures.

Les atouts des Collines du Comminges :

- ◊ Un cadre paysager rural et champêtre avec des vues sur la chaîne des Pyrénées depuis les villages.
- ◊ Une agriculture diversifiée et dynamique.
- ◊ Des forêts comme lieux de loisirs et de promenades mais aussi habitats naturels pour une faune riche.
- ◊ L'agrément d'un relief collinaire.
- ◊ Un maillage bocager, trame majeure de corridors écologiques.

Des fragilités :

Les Collines du Comminges sont assez peu exposées aux risques naturels : risque sismique modéré à faible, plus important pour les mouvements de terrain (de moyenne à forte)°.

Risque inondations associé à ses rivières°.

Une démographie en baisse, principalement pour les villages les plus éloignés des pôles urbains (Saint-Gaudens, Boulogne-sur-Gesse) et des axes de desserte.



Carte d'état major 1848

° source atlas DDT 2018



LES FACTEURS D'ÉVOLUTION _ Les Collines du Comminges

LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION

Il y a dans la préservation des sites et des paysages des mesures de protection et de gestion. Les protections (site classé, monument historique...) reconnaissent la valeur patrimoniale d'un site, d'un bâtiment et prennent les dispositions pour leur conservation.

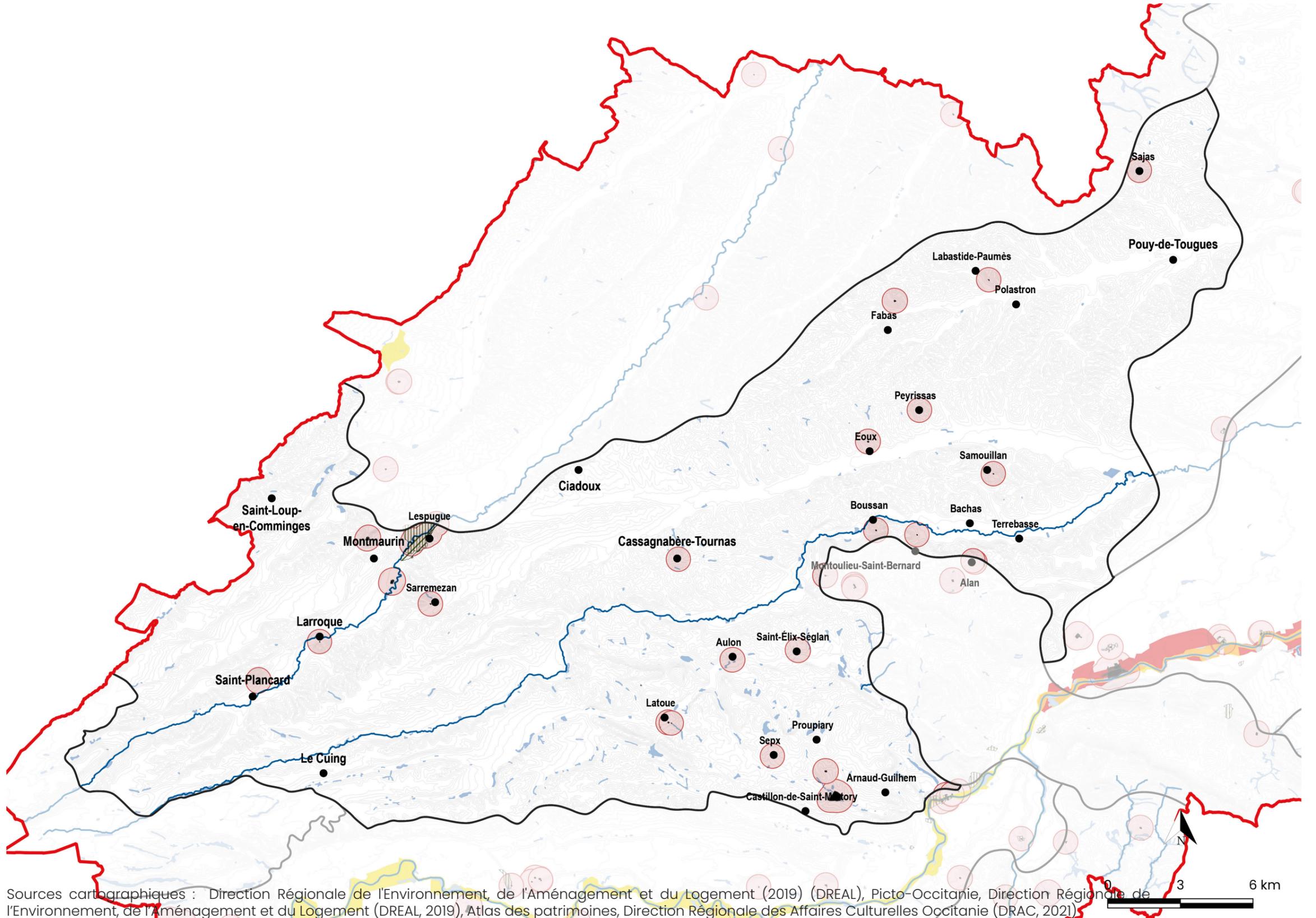
D'autres espaces sont soumis à réglementation, notamment au sein du réseau Natura 2000.

Les projets d'aménagements concernés par ces périmètres font l'objet de dispositions réglementaires spécifiques.

Plus largement, en regard des évolutions identifiées, l'atlas formalise les objectifs de préservation et de valorisation de tous les paysages.

Les périmètres de protection sont ici ceux des monuments historiques. Plusieurs zones humides et cours d'eau sont aussi classés. A Lespugue ce sont les gorges de la Save.

-  Site classé
-  Site inscrit
-  Périmètre de protection aux abords d'un monument historique
-  Immeuble classé et ou inscrit
-  Zone humide
-  Cours d'eau classé
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Sources cartographiques : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (2019) (DREAL), Picto-Occitanie, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL, 2019), Atlas des patrimoines, Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie (DRAC, 2021)



LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _ Les Collines du Comminges

LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES ENTRE 1945 ET 2021

Les Collines du Comminges ont depuis longtemps accueilli une agriculture diversifiée, entre polyculture et élevage. Cette tendance est encore celle d'aujourd'hui. Les cultures céréalières se partagent les terres avec les prairies de fauche. Les reliefs et les versants défavorables à la culture (trop pentus, ubacs...) se couvrent de boisements. C'est là que peut s'observer la fermeture par abandon des prairies et leur recolonisation par des espèces forestières.

C'est une logique agricole qui a organisé les paysages : les cultures (maïs, tournesol, blé...) se concentrent dans les vallées. Les bois se découpent de prairies de fauche qu'une trame bocagère faite de haies et de petits bois prolonge le long des parcelles. Les cours d'eau s'accompagnent de ripisylves. Cet ensemble se marque néanmoins d'une tendance à l'épaississement.

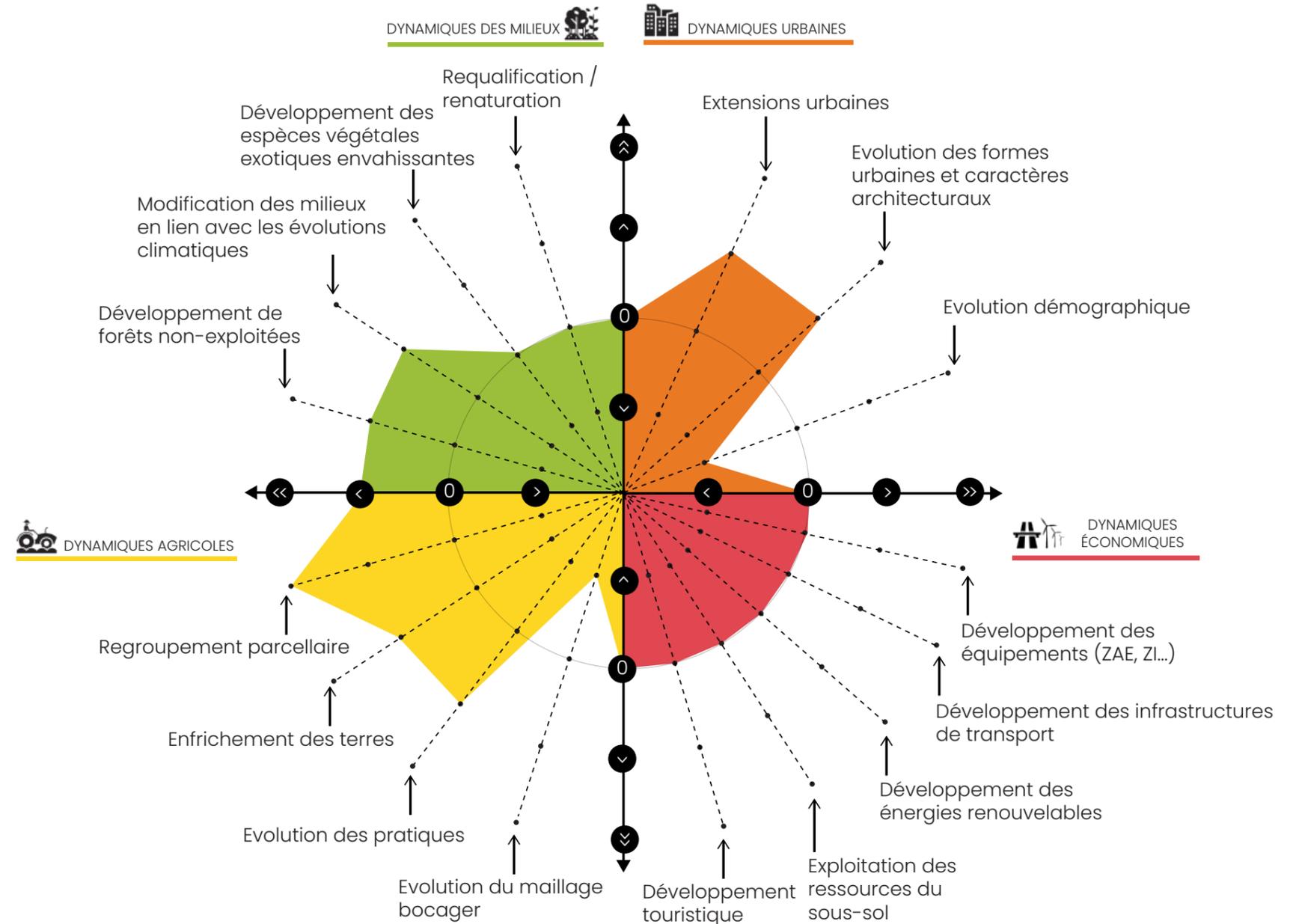
Le remembrement a relativement épargné ce paysage bocager. Les Collines du Comminges ont, pour beaucoup, conservé un parcellaire de petite taille. L'enchaînement de creux et bosses, dans un rythme resserré, explique que ces terres sont peu propices aux grandes surfaces céréalières. Ces dernières, malgré tout présentes, sont réservées aux espaces en plateau ou sur des pentes douces.

Les grandes forêts n'ont eu d'évolutions que celles naturelles des milieux forestiers.

A l'écart des grands axes de circulation, l'urbanisation est restée celles des villages et modérée. Mais cet habitat dispersé peut présenter le risque de désorganiser les paysages par un mitage des versants, des cellules pavillonnaires en discontinuité et une consommation des terres agricoles.

Les évolutions des paysages des Collines du Comminges se lisent au travers :

- ◊ De la modification de son hydrologie de surface avec construction de retenues collinaires, certaines de grande taille comme celle sur le Touch à Fabas ou sur un affluent de la Nère à Esparron.
- ◊ De la diffusion de l'habitat.
- ◊ De l'épaississement des cordons bocagers et des ripisylves.
- ◊ De la fermeture de certaines prairies de fauche en bordure de boisement.



Le graphique ci-contre exprime les dynamiques paysagères et urbaines de l'unité paysagère, entre 1950 et aujourd'hui. Il rend compte d'une manière synthétique des évolutions ayant un impact sur les paysages de l'unité paysagère. Le gradient attribué à chaque item est le fruit d'une analyse quantitative, issue d'observations de terrain, d'analyse de données et d'étude de cartographies.

CLÉ DE LECTURE DU GRAPHIQUE

- Le maillage bocager a régressé.
- Le maillage bocager est resté stable.
- Le maillage bocager a progressé.
- Le maillage bocager a beaucoup progressé.

Evolution du maillage bocager

Dans l'exemple de cette clé de lecture, le maillage bocager a progressé.



LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _ Les Collines du Comminges

LES DYNAMIQUES URBAINES ET DES MILIEUX

L'atlas de la Direction Départementale des Territoires détermine comme faible l'accueil de nouveaux habitants mais en revanche forte l'extension urbaine°. Cela signifie que l'urbanisation, si elle est modérée, est consommatrice de sols.

L'habitat est dispersé. L'évolution démographique répond à une logique géographique. Elle croît dans les villages proches d'axes de desserte et/ou de pôles urbains voisins. Cette tendance s'inverse pour les villages éloignés des axes de desserte majeurs.

_Les extensions urbaines :

Beaucoup répondent à des opportunités foncières.

- ◊ Diffusion de l'habitat à partir des axes routiers.
- ◊ Implantation en sommet à la recherche du point de vue vers la chaîne des Pyrénées.
- ◊ Apparition de petites cellules pavillonnaires en discontinuité des villages historiques.

_Évolution des formes urbaines et caractères architecturaux :

Les villages sont groupés ou linéaires. Le volume est traditionnellement simple, allongé ou carré.

- ◊ Apparition de formes sur le modèle du lotissement fonctionnant en "poches".
- ◊ Abandon de fermes traditionnelles mais aussi restauration de certaines dans le respect des caractères locaux.
- ◊ Apparition de nouveaux caractères architecturaux étrangers à ceux traditionnels : volumes multiples, enduits clairs voire blanc ou ocres, certains foncés, ouvertures et toitures anthracites voire noires.
- ◊ Répétition d'un modèle standardisé.

_Évolution des milieux naturels :

- ◊ Perte de biodiversité par suppression des haies (agrandissement des parcelles agricoles). Tendance aujourd'hui inversée avec un retour des haies (renaturation).
- ◊ Développement de plantes invasives le long des routes et cours d'eau.
- ◊ Perte très modérée d'habitats naturels avec la diffusion de l'habitat.



Le bâti se diffuse par petites cellules isolées le long des axes routiers



Nouvelles architectures, une réécriture réussie



Alignements d'arbres, haies et ripisylves composent la trame bocagère, un équilibre à préserver



Apparition de caractères architecturaux étrangers aux palettes locales



La disparition des haies, conséquence du remembrement



Les canaux d'irrigation, un patrimoine ordinaire à sauvegarder.

° source atlas DDT 2018



LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _ Les Collines du Comminges

LES DYNAMIQUES URBAINES ET LES DYNAMIQUES DES MILIEUX

Les clichés ci-contre illustrent l'évolution autour de Lodes.

En 1950, le petit parcellaire compose la mosaïque agricole. Le maillage bocager est visible. Autour du village, le bâti est dispersé, les bâtiments d'exploitation sont modestes, associés au corps de ferme.

A partir de 1979, les parcelles se regroupent, certaines haies ont disparu. De nouveaux bâtiments d'exploitation, plus grands, apparaissent.

Les interstices entre le bâti dispersé se remplissent le long des voies de desserte ; les bâtiments d'exploitation continuent de s'agrandir.



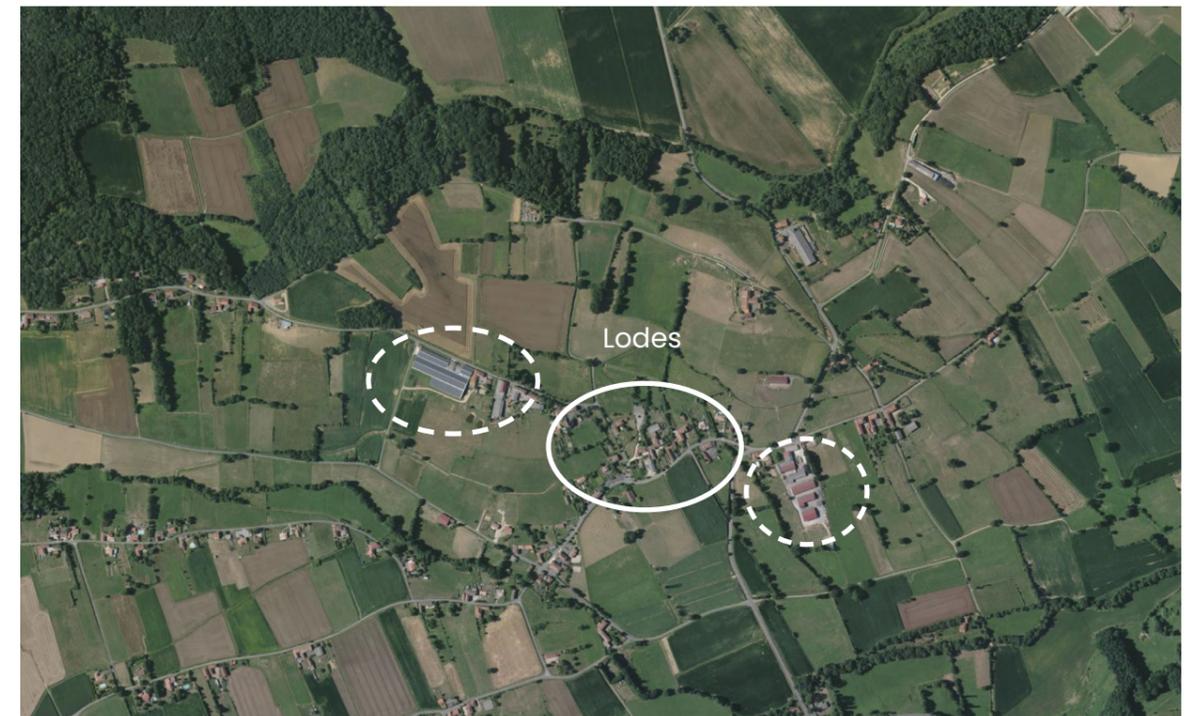
Lodes en 1950 (source IGN)



Lodes en 1979 (source IGN)



Lodes en 2000 (source IGN)



Lodes en 2019 (source IGN)



LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _ Les Collines du Comminges

LES DYNAMIQUES AGRICOLES ET LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

_L'agriculture :

Malgré une activité encore bien présente : baisse du nombre d'exploitations modérée, (environ -20%*) et une proportion de chefs d'exploitation de moins de 40 ans dans la moyenne du département, environ 20%*. Une grande majorité des exploitations sont des petites structures individuelles*. Ceci peut présenter l'avantage d'un potentiel à se diversifier**. Plusieurs pratiques font l'objet d'AOP (Appellation d'origine Protégée) et/ou d'IGP (Indication Géographique Protégée). C'est le cas du haricot tarbais, du poulet du Gers et du Porc noir de Bigorre**. Ces appellations sont les garants de productions valorisant des pratiques et indirectement les paysages.



Les bâtiments d'exploitation, le traditionnel et le moderne



Enfrichement des parcelles abandonnées, trop difficiles à cultiver

Les évolutions portent sur :

- ◊ La disparition du petit parcellaire en fonction de la topographie. Sur les pentes les plus marquées, le petit parcellaire demeure.
- ◊ Une simplification des cultures en fond de vallée avec la disparition de la trame bocagère.
- ◊ Une perte de qualité des bâtiments d'exploitation avant tout fonctionnels.
- ◊ La mutation des usages de bâtiments agricoles en habitat résidentiel.
- ◊ L'abandon des parcelles difficiles à cultiver et moins rentables.



Exemple de processus d'enfrichement de parcelles cultivées abandonnées, IGN 1950

_Les infrastructures de déplacement et d'énergie :

- ◊ Depuis les postes source de l'Isle-en-Dodon et de Lécussan, des faisceaux de lignes Haute Tension perturbent les paysages visuels.

_Développement des énergies renouvelables :

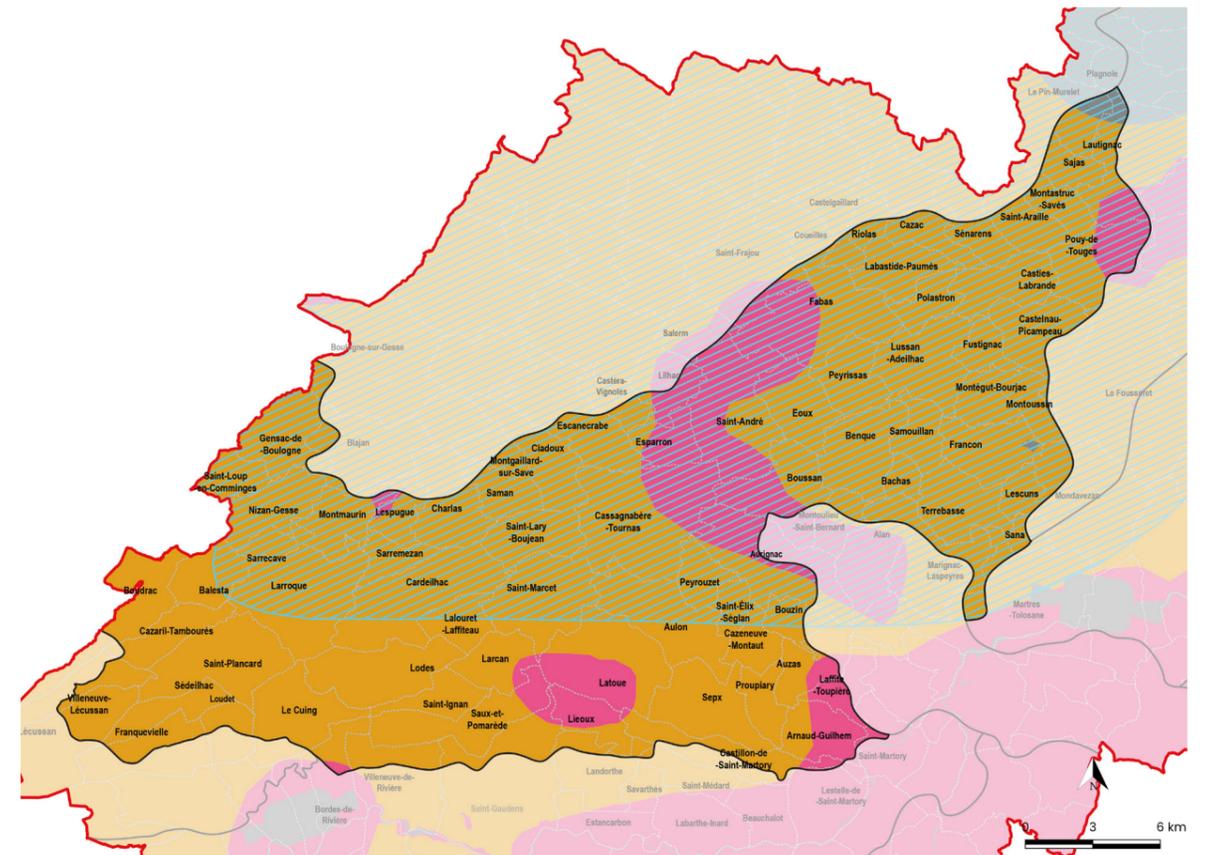
- ◊ Existence de zones théoriques favorables à la production d'énergie solaire et éolienne^o : vigilance quant à la préservation des paysages et à la mutation d'usage de terres agricoles.
- ◊ Développement de l'énergie solaire en toiture de bâtiments agricoles.

_ Développement touristique :

Plusieurs sites naturels (gorge de la Save, forêt de Cardeilhac et son arboretum), archéologiques (villa gallo-romaine de Montmaurin) ont fait l'objet de communications pour inciter leur découverte. Cependant ils ont nécessité peu d'aménagements spécifiques. Mais leur valorisation pourrait avoir des conséquences sur leur fréquentation.



Les bois s'épaississent au détriment des parcelles cultivées, IGN 2019



Zones favorables à l'énergie éolienne : données théoriques, source atlas DDT 2019

Zone propice pour le volet éolien du SRCAE	Cours d'eau
Contrainte forte	Limite communale
Contrainte moyenne	Limite unité paysagère
	Limite départementale

* source agreste 2014
 ** source : SCoT du Pays Comminges Pyrénées
^o source atlas DDT 2018





LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _ Les Collines du Comminges

LES DYNAMIQUES AGRICOLES ET LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

Ici encore, la politique de remembrement engagée durant les années 60 pour augmenter la productivité a transformé les paysages. Le petit parcellaire disparaît.

La transformation s'opère sur le réseau hydrographique : une retenue d'eau est créée sur le cours d'eau.

Excepté la création de cette retenue collinaire et les opérations de remembrement, le paysage est relativement stable, à l'image des évolutions constatées sur le territoire de l'unité paysagère.



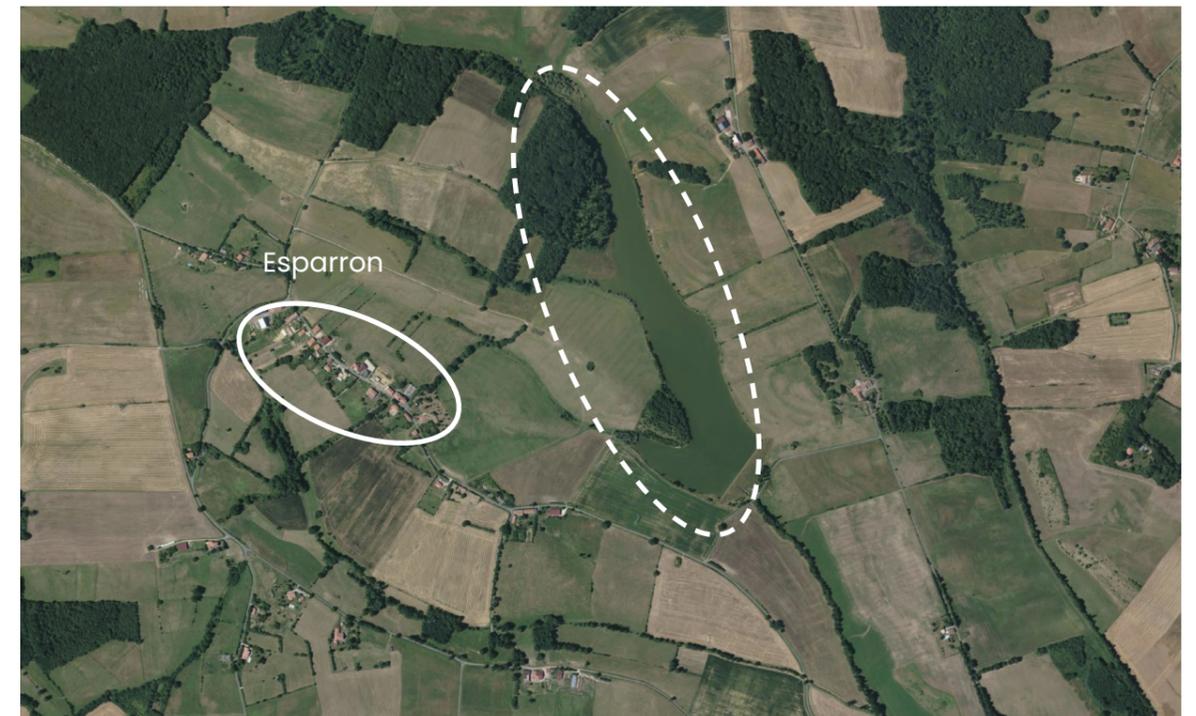
Esparron en 1950 (source IGN)



Esparron en 1979 (source IGN)



Esparron en 2000 (source IGN)



Esparron en 2019 (source IGN)



LES ENJEUX & CIBLES D'ACTION _Les Collines du Comminges

LES ÉVOLUTIONS SOUHAITÉES DES HABITANTS

Des ateliers territoriaux participatifs ont été l'occasion d'écouter les habitants et de recueillir leurs souhaits d'évolution de leurs paysages du quotidien sous 20 ans. Débattues au cours des ateliers, ces attentes constituent des cibles d'action.



- ◇ Promouvoir une agriculture diversifiée, raisonnée, à taille humaine et un élevage durable.
- ◇ Développer une agriculture de proximité et des circuits courts.
- ◇ Conserver des éléments identitaires.
- ◇ Poursuivre la replantation des haies.



- ◇ Entretenir les ripisylves.
- ◇ Maintenir le bocage et les corridors écologiques.
- ◇ Préserver les arbres des routes.



- ◇ Encadrer le développement des énergies renouvelables.
- ◇ Encourager l'enfouissement des lignes Haute Tension.
- ◇ Entretenir les routes secondaires .



- ◇ Préserver l'architecture et la forme des villages.
- ◇ Lutter contre l'uniformisation des habitats pavillonnaires.
- ◇ Mutualiser les équipements, les services et les infrastructures entre les villages.
- ◇ Préserver les commerces de proximité des villages.



- ◇ Favoriser une architecture locale mais qui peut être contemporaine.
- ◇ Restaurer l'habitat ancien.
- ◇ Encadrer les nouvelles constructions et leur insertion dans le site.
- ◇ S'assurer que les caractères des nouvelles constructions soient en harmonie avec l'identité locale.



Entretien du maillage bocager pour préserver cette structure paysagère caractéristique de l'unité paysagère



Préserver et restaurer les éléments d'architecture traditionnels



LES ENJEUX & CIBLES D'ACTION _ Les Collines du Comminges

SPATIALISATION



Les espaces de nature et les cours d'eau :

- ◊ Protection des grandes forêts : accueillir, informer pour mieux protéger.
- ◊ Entretien des espaces ripicoles (ripisylves et zones humides) et limiter l'embroussaillage.
- ◊ Préservation des prairies de fauche.
- ◊ Poursuivre l'inventaire des arbres remarquables.
- ◊ Protection et/ou reconstitution des corridors écologiques.
- ◊ Protection des espaces de nature ordinaires : haies, alignements, petits bois...



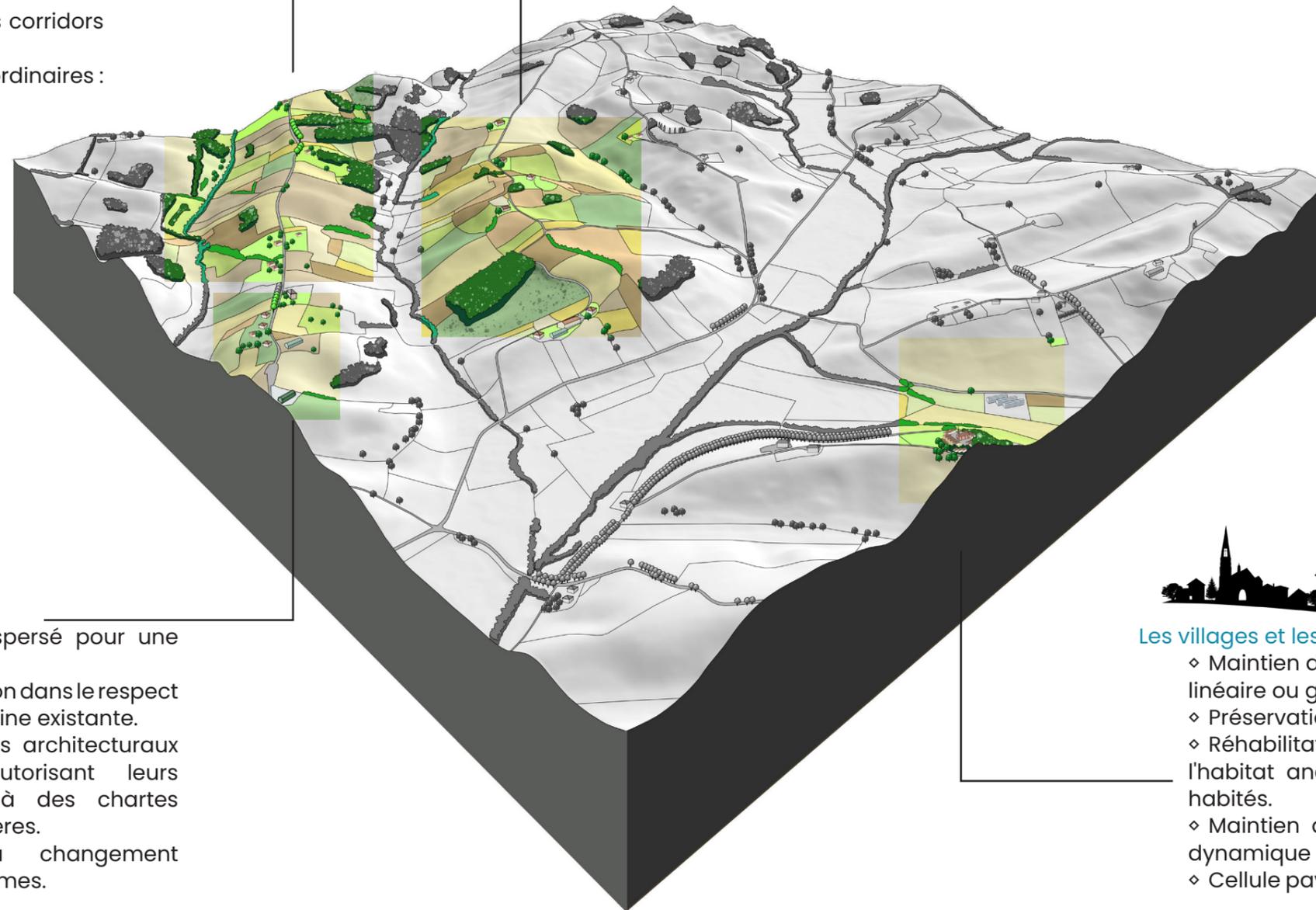
L'agriculture :

- ◊ Maintien de la polyculture et la mosaïque agricole pour la diversité des paysages.
- ◊ Entretien du patrimoine agricole comme témoin des pratiques traditionnelles.
- ◊ Préservation et/ou replantation de la trame bocagère.



Les activités et infrastructures :

- ◊ Réflexions sur la possibilité d'enfouissement des lignes à Haute Tension.
- ◊ Accompagnement du développement du photovoltaïque en toiture (habitat et bâtiment agricole).



Les extensions urbaines :

- ◊ Maîtrise de l'habitat dispersé pour une gestion économe des sols.
- ◊ Implantation et orientation dans le respect du site et de la trame urbaine existante.
- ◊ Respect des caractères architecturaux locaux tout en autorisant leurs réinterprétations grâce à des chartes architecturales et paysagères.
- ◊ Accompagnement du changement d'usage des anciennes fermes.



Les villages et les centres historiques :

- ◊ Maintien de la forme des villages qu'elle soit linéaire ou groupée.
- ◊ Préservation du petit patrimoine ordinaire.
- ◊ Réhabilitation, restauration et entretien de l'habitat ancien pour des cœurs de villages habités.
- ◊ Maintien d'un cœur de village convivial et dynamique avec ses commerces de proximité.
- ◊ Cellule pavillonnaire en discontinuité à éviter.

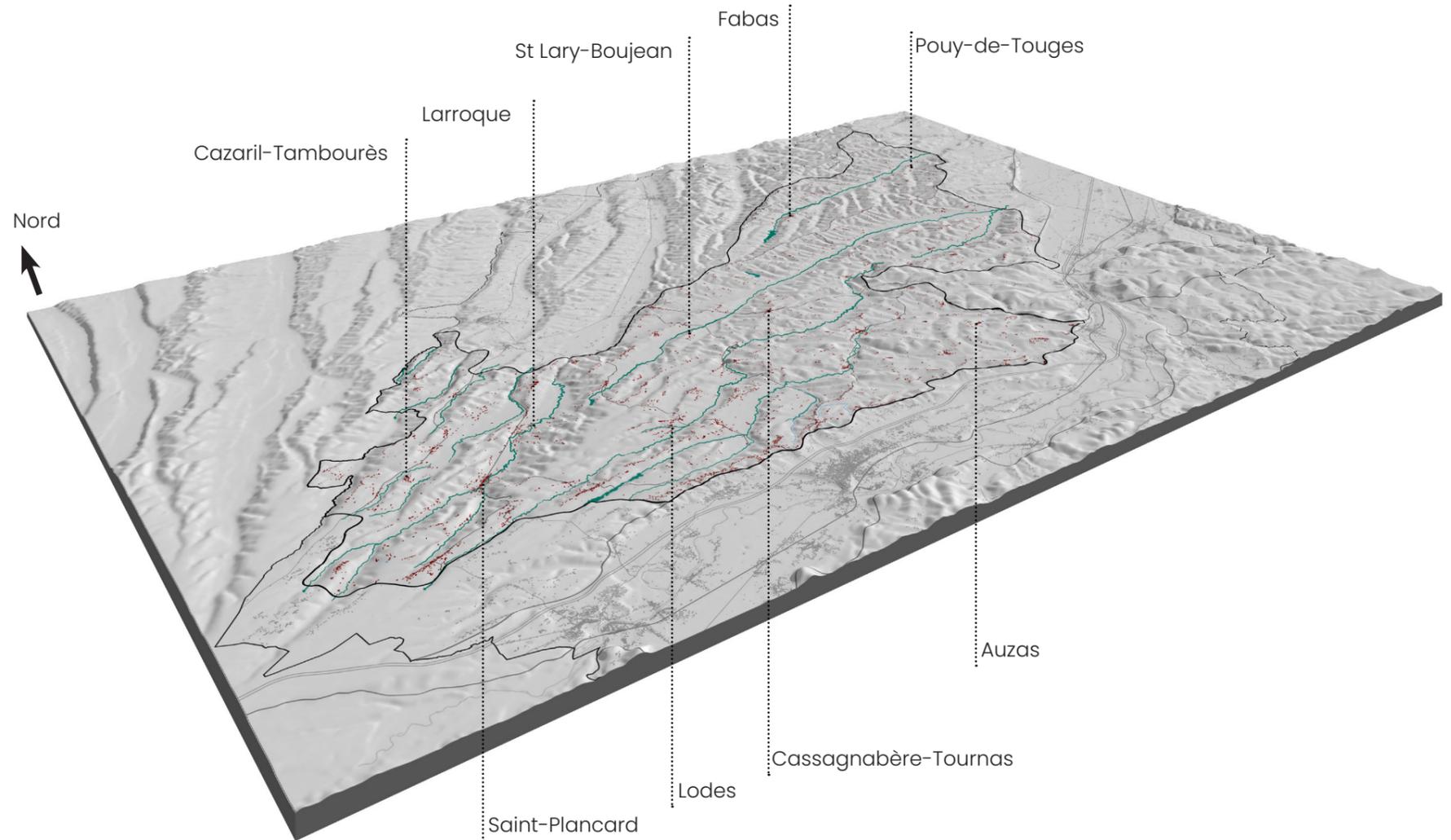


L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES

_ 70 communes

Arnaud-Guilhem	Fabas	Montmaurin	Sédeilhac
Aulon	Francon	Montoussin	Sénarens
Auzas	Franquevielle	Nizan-Gesse	Sepx
Bachas	Fustignac	Peyrissas	Terrebasse
Balesta	Gensac-de-Boulogne	Peyrouzet	Villeneuve-Lécussan
Benque	Labastide-Paumès	Pouy-de-Touges	
Boudrac	Laffite-Toupière	Proupiary	
Boussan	Lalouret-Laffiteau	Riolas	
Bouzin	Larcan	Saint-André	
Cardeilhac	Larroque	Saint-Araille	
Cassagnabère-Tournas	Latoue	Saint-Élix-Séglan	
Castelnau-Picampeau	Le Cuing	Saint-Ignan	
Casties-Labrande	Lescuns	Saint-Lary-Boujean	
Castillon-de-Saint-Martory	Lespugue	Saint-Loup-en-Comminges	
Cazac	Lieux	Saint-Marcet	
Cazaril-Tambourès	Loudet	Saint-Plancard	
Cazeneuve-Montaut	Lussan-Adeilhac	Sajas	
Charlas	Montastruc-Savès	Saman	
Ciadoux	Montégut-Sarrecave	Samouillan	
Eoux	Bourjac	Sarremezan	
Esparron	Montgaillard-sur-Save	Saux-et-Pomarède	

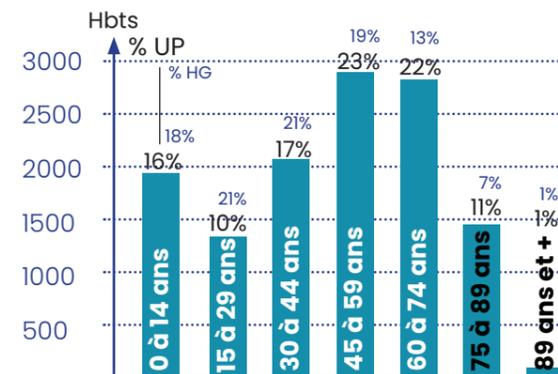
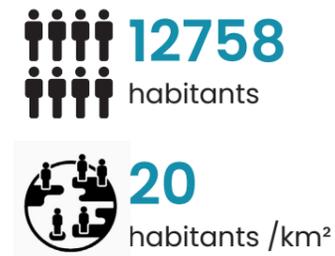


Partiellement : Alan, Beauchalot, Blajan, Bordes-de-Rivière, Boulogne-sur-Gesse, Castelgaillard, Castéra-Vignoles, Coueilles, Escanecrabe, Landorthe, Le Fousseret, Le Pin-Murelet, Lécussan, Lilhac, Marignac-Laspeyres, Martres-Tolosane, Mondavezan, Montoulieu-Saint-Bernard, Plagnole, Saint-Frajou, Saint-Gaudens, Saint-Martory et Villeneuve-de-Rivière.

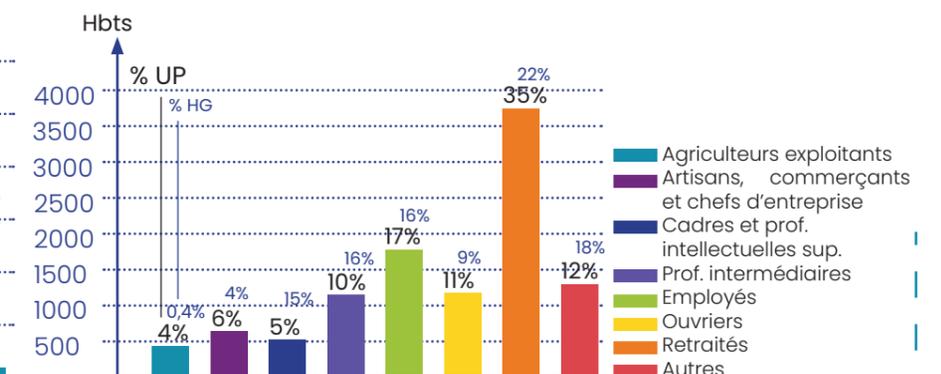
_ 3 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) concernés

- Communauté de Communes Cœur de Garonne
- Communauté de Communes Cagire Garonne Salat
- Communauté de Communes Cœur et Coteaux de Comminges

Indicateurs démographiques (Données INSEE, 2019)



Pyramide des âges (Données INSEE, 2016)



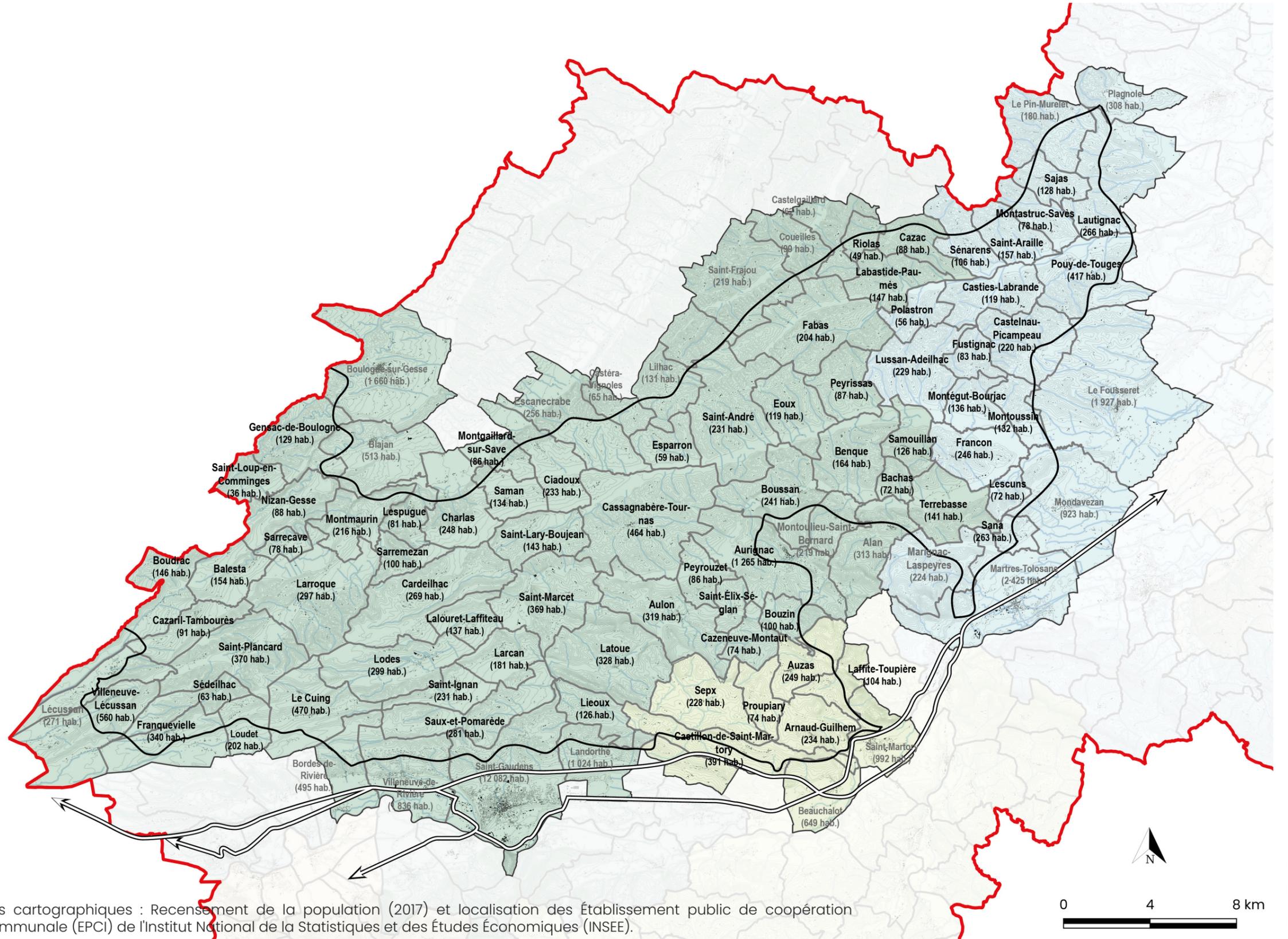
Répartition de la population par CSP (Données INSEE, 2016)



L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES

- CC Cœur de Garonne
- CC Cagire Garonne Salat
- CC Cœur et Coteaux du Comminges
- Limite départementale
- Limite communale
- Limite unité paysagère
- Axe routier principal



Sources cartographiques : Recensement de la population (2017) et localisation des Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) de l'Institut National de la Statistiques et des Études Économiques (INSEE).